

enveloppe **recherche**

[propositions de programmation pour l'année 1999]

VOL. 2

- 139** **Groupe de programmes n° 4 :**
Création artistique et musicologie
- 140 Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
149 Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (IRCAM)
154 Délégation aux arts plastiques
- 160** **Groupe de programmes n° 5 :**
Socio-économie de la culture, études et prospective
- 161 Département des études et de la prospective (DAG)
178 Direction du livre et de la lecture
- 183** **Groupe de programmes n° 6 :**
Axes prioritaires et programmes transversaux
- 184 Mission de la recherche et de la technologie
236 Délégation générale à la langue française
241 Institut national d'histoire de l'art
245 Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine
- 250** **Groupe de programmes n° 7 :**
Recherche architecturale
- 251 Direction de l'architecture et du patrimoine
266 *Liste des abréviations*

Création artistique et musicologie

groupe de programmes n° 4

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE,
DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES

LA POLITIQUE DE RECHERCHE

Faire connaître, conserver et restaurer le patrimoine culturel, contribuer à l'émergence de moyens d'expressions artistiques renouvelés sont autant de missions qui incombent au ministère de la culture. La poursuite de ces objectifs suppose que soient consacrés à la recherche, une fois défini ce cadre politique, des moyens humains humains et financiers.

Ainsi, dans les domaines qui la concerne, la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles est un acteur essentiel de la recherche, privilégiant notamment les travaux entretenant un lien direct avec une activité de création artistique. En collaboration avec le CNRS, elle cherche à favoriser, tout en maintenant la diversité d'approches nécessaire à la vitalité de la recherche, la constitution de pôles fédérateurs.

LA SITUATION ACTUELLE

Les disciplines

Imaginer des liens féconds entre création et recherche, ce n'est pas vouloir asservir l'une à l'autre, c'est oeuvrer pour qu'elles s'enrichissent l'une l'autre et que leur mutuelle nécessité s'affirme. Si la science peut suggérer au créateur de nouvelles perspectives, il ne saurait, *a contrario*, exister de savoir véritable sans cette expérience du sensible dont procède l'émotion artistique.

Sur ces territoires, à l'intersection entre art et science, la recherche musicale s'est structurée en différentes disciplines complémentaires : *l'informatique musicale, l'acoustique musicale, l'organologie, l'analyse musicale, la musicologie, l'ethnomusicologie*. De la même façon, on pourrait expliciter la notion de *recherche en danse*, terme générique qui, on le devine, désigne un champ d'activités très différentes (histoire, techniques et développement de la notation, didactique...).

Leur situation en France

Parmi ces disciplines, les recherches *pour la création*¹ occupent une place particulière.

D'une part, leur quasi-absence au sein des organismes « habituels » de la recherche (CNRS et Université) fait du ministère de la culture un acteur essentiel dans ce domaine. A cet égard, il convient de rappeler que cette situation constitue une singularité française. De même, dans notre pays, l'enseignement artistique spécialisé est principalement dispensé dans des écoles placée sous la tutelle du ministère de la culture.

D'autre part, à l'heure où, pour des raisons sociologiques qu'il serait loisible d'étudier, les institutions ont tendance à se replier sur les valeurs patrimoniales, il est nécessaire d'affirmer l'importance de la recherche et de l'innovation.

¹ Selon l'expression utilisée par Jean-Claude Risset dans *Recherche musicale « créative »*

Une politique contractuelle de soutien aux équipes a été mise en place avec l'aide de la mission de la recherche et de la technologie. Elle favorise la convergence de recherches interdisciplinaires et permet de constituer des pôles de ressources jouant un rôle structurant.

En un peu moins de 10 ans, la direction de la musique et de la danse a du prendre en compte, dans le cadre d'un contexte budgétaire peu favorable, deux évolutions importantes :

- d'une part, en 1990, l'extension de ses activités aux recherches à caractère patrimonial et l'ouverture à l'univers de la danse ;
- l'émergence des réseaux et du « numérique » auprès du grand public. En effet, les nouvelles technologies, en modifiant les modes de production et de diffusion des oeuvres, transforment en profondeur les pratiques artistiques et culturelles et font évoluer notre relation à l'outil. Ces changements s'accompagnent de thèmes de recherches nouveaux qu'il est important d'intégrer.

La place de la France

La participation accrue des chercheurs français dans les rencontres internationales met en évidence la place qu'occupe aujourd'hui la recherche française. Si la situation de l'IRCAM est connue, il ne faut pas pour autant oublier la contribution des autres centres à cette reconnaissance internationale. Elle se traduit notamment par des coopérations scientifiques de plus en plus nombreuses et régulières.

Il persiste malgré tout, faute de moyens, des secteurs où des retards restent à combler. C'est le cas notamment de la recherche en danse et de certains domaines de la musicologie.

LES PERSPECTIVES

Les priorités thématiques

La récente fusion de la direction de la musique et de la danse et de la direction du théâtre et des spectacles suppose une redéfinition des objectifs scientifiques et, peut-être, des procédures visant à en favoriser l'accomplissement et le suivi. Ainsi, en 1999, les réflexions porteront principalement sur les points suivants :

- les conditions de l'ouverture thématique à des champs de recherche nouveaux ;
- les enjeux de l'interdisciplinarité (par exemple sur des axes de travail tels que le geste dans la création) ;
- l'adaptation des procédures d'évaluation.

Il serait vain de vouloir, en quelques lignes, évoquer pour chacune des disciplines l'état actuel de ses enjeux artistiques, scientifiques et techniques.

En revanche, parmi les actions significatives prévues en 1999, on notera en particulier :

- le soutien à la mise en place d'un programme de recherche sur le « design sonore » au sein de l'IRCAM ;
- la mise en œuvre d'une politique scientifique de numérisation et de valorisation des archives sonores relatives aux musiques traditionnelles ;

- le pilotage d'une étude portant sur la recherche dans le domaine théâtral (identification des acteurs de la recherche : institutions, chercheurs, thèmes et programmes de recherche, partenariats...) avec le soutien de la mission de la recherche et de la technologie.

Il convient aussi d'évoquer l'accueil, au sein du département création de l'IRCAM, d'un secteur « danse » sous la direction artistique de François Raffinot. Si cette opération, rendue possible par des financements nouveaux de la DMDTS, a pour objectif premier la production de spectacles explorant les relations entre dans et musique contemporaine, elle inclut un travail de recherche qui portera principalement, en 1999, sur la captation du geste.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES :

SERVICE : BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90 31.90 90	Fonctionnement Vacations		
		AP	CP
Titre V : 56 98	Equipement Soutien de programme Etudes Total		
Titre VI : 66.98	Subventions de recherche Opérations de valorisation Total	3.200.000 F	3.217.000 F

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III			
Titre IV	43.20	9.250.000 F	Recherche et valorisation
Titre V			
Titre VI			

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE,
DU THEATRE ET DES SPECTACLES**



SUBVENTIONS DE RECHERCHE

(chapitre 66.98)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES :

SERVICE : BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

- informatique musicale
- synthèse par modèles physiques
- captation du geste instrumental
(traducteurs gestuels rétroactifs)

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

ACROE
INPG
46, avenue Félix-Viallet
38000 Grenoble

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

Différents contrats de recherche

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999		2 000 000 F	2 000 000 F
2000			
2001			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES :

SERVICE : BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

- design sonore
- simulation spatiale : poursuite du développement du « spatialisateur »
- synthèse du rayonnement
- acoustique prévisionnelle

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

IRCAM
Centre Georges Pompidou
1, place Igor Stravinsky
75004 Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

Différents contrats de recherche

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999		1 000 000 F	1 000 000 F
2000			
2001			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES :

SERVICE : BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

- musicologie
- recherches sur la musique à la Renaissance
- constitution d'une base de données sur le patrimoine musical français (Renaissance)

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

Centre d'études supérieures de la renaissance (UMR 6576 du CNRS)
Université François Rabelais
59, rue Néricault-Destouches
37013 Tours Cédex

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

Université François Rabelais
CNRS

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999		2 00 000 F	200 000 F
2000			
2001			

**CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE
GEORGES POMPIDOU**



**INSTITUT DE RECHERCHE ET COORDINATION
ACOUSTIQUE/MUSIQUE (IRCAM)**

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE COORDINATION ACOUSTIQUE/MUSIQUE IRCAM

Recherche et développement à l'Ircam en 1999

Les rapides évolutions actuellement constatées dans les domaines de l'informatique et des télécommunications, qui se traduisent en particulier par la démocratisation des micro-ordinateurs multimédias et de l'accès à l'Internet, appellent un questionnement permanent sur les orientations de la recherche et du développement à l'Ircam. En effet, la mobilisation de l'industrie dans les domaines traditionnels d'expertise de l'Ircam ouvre de nouvelles opportunités de valorisation et de diffusion de plus en plus large de ses travaux, tout en contribuant à accroître la compétition autour des produits issus de la recherche, notamment en ce qui concerne les logiciels de création musicale et sonore. Il importe donc que les évolutions de la recherche et du développement à l'Ircam, dans le respect de ses missions, soient conçues de manière à conforter les atouts qui fondent sa spécificité, tout en ménageant une adaptation à la demande sociale, tant relativement à l'application industrielle de son expertise scientifique et technologique qu'à une diffusion élargie des outils de création.

La recherche à l'Ircam tient d'abord sa spécificité de sa relation privilégiée avec la création musicale contemporaine qui en constitue le principal aboutissement. Il est donc essentiel que les formes de coordination avec les projets artistiques soient sans cesse réactualisées et adaptées, dans des modalités qui peuvent être communes ou spécifiques aux différents axes de recherche et de développement. Ainsi, la disponibilité en 1999 des logiciels jMax et OpenMusic, qui constituent une nouvelle génération d'environnements compositionnels, nécessitera une mobilisation des équipes concernées. La finalisation et la mise en exploitation du projet Studio en ligne, jusqu'à présent conçu sur des spécifications externes, permettra d'en dégager de nouvelles applications, à la fois en production/pédagogie et auprès de partenaires et d'utilisateurs extérieurs, qui nécessiteront des adaptations spécifiques. La collaboration de l'équipe Perception et cognition musicales avec le compositeur Roger Reynolds dans un projet conjuguant de manière inédite expérimentation en psychologie cognitive et composition illustre aussi cette volonté de renouvellement des modes de collaboration avec la création. On peut également citer l'évaluation musicale des possibilités de l'implantation en temps réel de Modalys, ou les développements réalisés autour du Spatialisateur, qui visent à la fois à faciliter son utilisation en production musicale et à contribuer, en post-production, au renouvellement du Studio 8. Les autres modalités de coordination et de dialogue qui ont fait leur preuves, telles que les séminaires recherche et création, les groupes de développement et les contrats de compositeurs en recherche, seront poursuivies.

Le caractère distinctif de l'Ircam par rapport à d'autres structures de recherche institutionnelles tient également l'aspect fortement interdisciplinaire de ses travaux, corollaire de sa relation avec la création, ainsi qu'à l'articulation mise en œuvre entre une recherche fondamentale, visant à élaborer modèles et connaissances, et un développement technologique, qui consiste en une production organisée de logiciels de création.

Le renforcement de la composante fondamentale et interdisciplinaire de la recherche est envisagé dans le cadre de la structuration de l'UMR Ircam-CNRS. Son projet de renouvellement pour la période 1999-2002, par l'intégration des équipes d'acoustique et le recentrage des sciences humaines dans le domaine de la recherche musicale, vise une plus grande cohérence avec les problématiques actuelles de la recherche à l'Ircam et tire son originalité de la forte articulation interdisciplinaire des différents projets autour de la création musicale. Il est espéré que le rendu de la mission Arts Sciences Technologies confiée à Jean-Claude Risset par M. le ministre Claude Allègre, qui met en évidence les spécificités et l'intérêt stratégique de la recherche artistique, contribue à une implication active des différents départements scientifiques concernés du CNRS dans le projet de l'UMR. Il est aussi attendu une prise en compte, par les institutions universitaires, du travail réalisé dans le cadre des deux formations doctorales, en vue de leur réhabilitation à la rentrée 1999.

Les activités de développement se traduisent par la réalisation et le suivi d'une dizaine d'environnements logiciels de création musicale et sonore, intégrant progressivement les modèles issus de la recherche. Elles se

trouvent de fait en prise directe avec des produits commerciaux, vers lesquels des transferts de technologie dans le cadre de cessions de licence sont constamment envisagées, en vue d'une diffusion beaucoup plus large des réalisations de l'Ircam. Ainsi, le projet d'industrialisation en 1999 des techniques développées autour du Spatialisateur par le groupe Creative Labs/Emu, qui détient une part importante du marché des cartes audio pour PC, constitue-t-il une ambitieuse avancée dans ce sens. Pour les autres développements réalisés à l'Ircam et principalement diffusés dans le cadre du Forum, des formes de complémentarité avec les produits commerciaux doivent être trouvées. De ce point de vue, la spécificité du développement à l'Ircam, qui peut difficilement rivaliser avec l'industrie en termes de moyens et de capacité d'investissement, tient d'une part à la qualité et la sophistication des fonctions proposées, qui résulte de l'intégration des plus récents travaux de recherche, et d'autre part au caractère ouvert, programmable, portable et évolutif des logiciels, nécessaire à la satisfaction d'exigences esthétiques très diverses. C'est dans cet esprit de modularité que s'entendent désormais les développements menés en Analyse/Synthèse, avec en 1999 la conception d'un nouvel éditeur temps-fréquence succédant à Audiosculpt et la poursuite des travaux autour de Diphone. La réalisation de configurations applicatives spécifiques, destinée à répondre à des problèmes particuliers en création musicale, en pédagogie, pour des formes musicales populaires dites actuelles ou auprès d'utilisateurs novices, est toujours possible et en incombe principalement à des praticiens expérimentés tels que les assistants musicaux. Cette répartition des compétences se retrouve dans l'industrie informatique, où l'on distingue producteurs de technologies, sous forme de composants matériels ou logiciels, et intégrateurs, répondant à des spécifications fonctionnelles et ergonomiques particulières. Quant à l'amélioration de la qualité des développements, qui contribue en particulier à faciliter le passage entre modélisation prototypale et intégration dans les environnements d'utilisation, elle sera poursuivie dans la continuité des travaux entrepris au cours des années précédentes. Le projet MQDL a permis une prise en compte dans la culture d'entreprise de la nécessité de méthodes de développement *a minima*. Il faut maintenant pour aller plus loin qu'un bilan explicite soit tiré de la mise en application des spécifications proposées pour chaque projet de développement, et que des mesures adaptées soient définies et mises en œuvre. Enfin, les efforts entrepris pour assurer la portabilité des logiciels seront poursuivis ; même si le Macintosh, qui reste encore une niche pour les applications audio professionnelles, ne paraît plus voué à une disparition proche, l'élargissement de la diffusion des outils de l'Ircam, notamment auprès des jeunes, passe par une diversification des plateformes supportées, en particulier des ordinateurs personnels dotés des systèmes Windows d'une part, Linux d'autre part.

Le projet d'intégration des travaux de l'association Espaces Nouveaux dans l'Ircam, qui se traduit par la création d'un nouvel axe de recherches appliquées au design sonore, peut être conçu comme une nouvelle forme de valorisation industrielle d'une expertise à la fois scientifique, technique et artistique. Les apports scientifiques et techniques au design sonore peuvent prendre de multiples aspects : simulation du rendu d'une installation électroacoustique, modélisation acoustique d'objets industriels dont on veut contrôler la production sonore, constitution d'une nomenclature de sons de référence destinée à faciliter la formalisation des échanges entre maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage lors de prestations en design sonore. Ce nouvel axe de recherche, dont la réalisation est conditionnée à l'aboutissement de procédures administratives, s'inscrit dans le cadre d'une coordination entre les équipes d'acoustique des salles et d'acoustique instrumentale. Le rapprochement des deux équipes est également effectif pour la mise en œuvre d'un important projet combinant caractérisation objective, perceptive et synthèse du rayonnement de sources acoustiques.

La réalisation des activités de recherche et de développement suivra l'organisation thématique mise en place depuis plusieurs années, selon les projets suivants :

- acoustique instrumentale
- acoustique des salles
- perception et cognition musicales
- analyse et synthèse des sons
- représentations musicales
- systèmes temps-réel
- studio en ligne.

Les priorités relatives aux mesures nouvelles demandées pour 1999 portent sur une participation au financement des formations doctorales, de l'UMR Ircam-CNRS et des applications du projet Studio en ligne.

FICHE DE SYNTHESE

**DIRECTION DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE
SERVICE : IRCAM**

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90 Fonctionnement 31.90 90 Vacations		
	AP	CP
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme Etudes Total		
Titre VI : 66.98 Subventions de recherche Opérations de valorisation Total	4 260 000	4 260 000

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III		4 747 975	
Titre IV			
Titre V			
Titre VI		1 000 000	

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

**CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES POMPIDOU
SERVICE : IRCAM**

TITRE DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

soutien de programmes de l'IRCAM et de l'UMR Ircam-CNRS

RESUME DE LA RECHERCHE :

- acoustique instrumentale
- acoustique des salles
- perception et cognition musicales
- analyse et synthèse des sons
- représentations musicales
- systèmes temps-réel
- studio en ligne

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1998		4 260 000	4 260 000
1999			
2000			

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

Au sein du Ministère de la Culture, la Délégation aux Arts Plastiques définit et met en oeuvre la politique de l'Etat couvrant l'ensemble des domaines relevant des arts plastiques : peinture, sculpture, arts appliqués, design, métiers d'art, photographie, mode, nouvelles technologies.

Dans le cadre de sa politique de recherche, et avec le Conseil Scientifique de la Recherche en arts plastiques, la Délégation a élaboré un programme autour des thématiques suivantes:

- Patrimoine d'art contemporain
- L'histoire et la théorie de l'art contemporain
- La restauration
- Les pédagogies de l'art
- Les nouvelles technologies.

Pour le programme 1999 la DAP lance les appels d'offre suivants :

" Vers une culture visuelle contemporaine "

"Quel enseignement critique pour les technologies numériques dans le champ des arts plastiques ? "

"Art contemporain et culture scientifique"

Ces appels d'offre se présentent comme la suite d'un programme que la Dap a amorcé il y a quelques années en ouvrant une perspective de collaboration avec des secteurs désirant s'ouvrir à l'art contemporain mais ne possédant pas encore les structures établies à cet effet.

"Vers une culture visuelle contemporaine" se présente comme une réflexion entreprise autour de l'image et s'intègre à la thématique de l'histoire et de la théorie de l'art contemporain.

Dans le domaine des nouvelles technologies les travaux de recherche déjà réalisés ont été une des voies facilitant l'ouverture des arts plastiques à une pluridisciplinarité, et ont permis d'observer à travers les évolutions technologiques les nouveaux champs d'expérimentation qui s'offraient aux plasticiens. Cette année le thème de l'appel d'offre s'interrogera sur la nécessité d'un enseignement critique pour les nouvelles technologies.

L'appel d'offre "art contemporain et culture scientifique" sera proposé à nouveau dans un souci de mener un travail commun avec des partenaires scientifiques disposés à engager leurs équipes sur le terrain de l'art contemporain.

Hors de ces appels d'offre et si les dispositions budgétaires le permettent, la Dap souhaiterait maintenir les soutiens qu'elle a jusque là apportés à des structures universitaires, des centres d'art qui en temps que lieux de diffusion et d'accueil d'artistes offrent à des chercheurs des terrains propices à la recherche, les écoles d'art dans leur nécessité de réintroduire la recherche au sein de leur enseignement...

Ceci est le cadre général du programme 1999 qui doit être définitivement arrêté prochainement avec l'aide du conseil scientifique.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION : DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90 Fonctionnement 31.90 90 Vacations		
	AP	CP
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme Etudes <p style="text-align: right;">Total</p>		
Titre VI : 66.98 Subventions de recherche Opérations de valorisation <p style="text-align: right;">Total</p>	500 000 F	500 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : VERS UNE CULTURE VISUELLE
CONTEMPORAINE**

La prolifération des images, leur infinie reproductibilité, l'emprise sans cesse réaffirmée de la société du spectacle, le développement d'identités syncrétiques dans lesquelles viennent se fondre des traits jusque-là séparés par la chronologie, la géographie et la stratification des genres aussi bien que des modèles : ce sont là quelques-unes des caractéristiques de ce qui constitue aujourd'hui notre « culture visuelle ».

Comment envisager l'étude de celle-ci ? Nécessairement transdisciplinaire, au confluent de l'histoire de l'art (dans son acception la plus large), de la théorie des médias (en premier lieu du cinéma et de la télévision), et de l'anthropologie des sociétés contemporaines, tout examen de la culture visuelle ne peut sans doute qu'en passer par une analyse critique de l'image en tant qu'objet social, de l'image comme emblème et symptôme à la fois. De quelles manières l'art actuel prend-il part à ce travail d'analyse ? Et quelles relations entretient-il avec un contexte visuel global, avec les différents régimes de visualité proposés à notre expérience ?

Publicité, presse illustrée, films, télévision, clips, jeux vidéo : **c'est bien en effet la notion d'image** qui est au cœur de tous ces domaines dans lesquels puisent largement les artistes contemporains. Une acception générale du terme est-elle recevable théoriquement, ou même opératoire sur le plan pratique ? Où en est aujourd'hui la réflexion sur l'image ?

APPEL D'OFFRE

DUREE DU PROJET : 1 an
COUT TOTAL DE LA RECHERCHE :
Subvention MCC : 150.000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION: DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : QUEL ENSEIGNEMENT CRITIQUE POUR
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS LE CHAMP DES ARTS PLASTIQUES ?**

Les écoles d'art ont changé. Elles disposent désormais d'un large éventail d'enseignements utilisant de plus en plus des technologies sophistiquées, ce qui induit la réalité d'une multiplicité d'écritures artistiques.

De fait, les écoles d'art constituent un modèle rare dans le paysage éducatif, au point qu'il soit tentant d'y voir une forme de **chaînon manquant**. Celui qui, de la pierre à l'ordinateur, de l'émotion à la conceptualisation, du matériel à l'immatériel, permet à l'étudiant d'acquérir une façon de problématiser les outils et les pensées dans un rapport peut-être sans équivalent de la théorie à la pratique.

En mettant l'accent sur la nécessité pour une société de réfléchir sur ses messages plastiques et visuels et sur la manière dont ces messages fabriquent l'épaisseur identitaire d'une communauté, les écoles d'art travaillent à favoriser la possible émergence d'artistes, mais ont surtout pour ambition de former, au plan de la maîtrise conceptuelle technique et technologique, des étudiants aptes à exercer ultérieurement leur talent dans des domaines d'activité diversifiés (enseignement, métiers de l'édition, de la décoration, de la communication, du design, du multimédia).

Au delà d'un enseignement d'initiation à l'appréhension des technologies numériques, la question posée ici est celle des modalités possibles pour l'émergence d'un enseignement critique des technologies numériques appliquées au champ des arts plastiques aux fins de donner à ces outils l'occasion d'engendrer des écritures artistiques proprement dites, des dynamiques et des conduites de création, des **poïétiques**.

APPEL D'OFFRE

DUREE DU PROJET : 1 an

COUT TOTAL DE LA RECHERCHE

Subvention MCC : 150.000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : ART CONTEMPORAIN ET CULTURE
SCIENTIFIQUE**

"Ars sine scientia nihil est". Il y a bien longtemps que l'adage n'a plus cours, du moins dans l'acception qu'on lui donnait encore à l'Age classique. Les savoirs des artistes aujourd'hui semblent le plus souvent des savoirs singuliers, pour ainsi dire privés. On sait d'autre part que l'art moderne s'est édifié aussi sur une volonté de remise en cause du savoir-faire, et sur nombre d'arguments ouvertement irrationnels. Mais cela signifie-t-il que "la science" ait déserté l'imaginaire artistique ? Quelles sont les représentations que s'en font les artistes, et comment celles-ci s'articulent-elles avec leur pensée et leurs oeuvres ? Par ailleurs, comment interpréter le rôle et les conséquences de savoir-faire spécifiquement "techniques" dans certaines oeuvres aujourd'hui (informatique, nouvelles images, etc...).

Les artistes se sont-ils réellement emparé des problématiques et des résultats des travaux des chercheurs scientifiques et réciproquement ? N'assiste-t-on pas davantage à une utilisation des résultats technologiques de la science par les artistes ou des questions techniques posées par les artistes aux ingénieurs, sans que les questions de fond des relations entre les deux approches du monde ne soient réellement confrontées, enrichies mutuellement ?

Les multiples expériences et lieux de dialogue montrent qu'il n'est sans doute pas vrai que l'image se soit complètement vidée de sa fonction d'outil de maîtrise des phénomènes de la nature et de la société (fonction de représentation symbolique, fonction critique), que "la science ait déserté l'imaginaire artistique ; il semble plutôt qu'à côté du langage des sciences, et dans un dialogue de plus en plus permanent avec les sciences et les techniques, l'art ait pris aujourd'hui une nouvelle dimension.

C'est sans doute ce qui est à l'œuvre dans les travaux qui, de l'informatique et des mathématiques aux biotechnologies, en passant par des images virtuelles et les nouveaux matériaux, articulent art et science.

Les recherches proposeront une problématique des relations qui se tissent aujourd'hui entre ces deux champs. Elles proposeront également une méthodologie de l'enseignement de cette articulation pour les étudiants en art. Elles s'appuieront sur les expériences en cours qui croisent recherches scientifiques et recherches artistiques.

APPEL D'OFFRE

DUREE DU PROJET : 1 an

COUT TOTAL DE LA RECHERCHE 1

Subvention MCC : 150.000 F

**socio-économie de la culture
études et prospective**

groupe de programmes n° 5

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

Le département des études et de la prospective (DEP) poursuivra en 1999 son programme de travail, articulé autour de six axes :

- * l'emploi culturel,
- * l'économie des secteurs culturels,
- * les instruments de l'éducation et de l'initiation artistique,
- * les comportements culturels (consommation et pratique),
- * le financement public et la dimension territoriale des activités culturelles,
- * l'analyse, au plan international, des politiques et des activités culturelles.

Quatre thèmes seront plus particulièrement développés sur le plan de la recherche :

- les pratiques culturelles : un appel à propositions sera lancé en 1999 auprès des chercheurs pour approfondir les résultats de l'enquête menée par le DEP en 1997,
- la place des activités culturelles sur le territoire et plus particulièrement dans la ville . Dans ce domaine également, il est envisagé de recourir aux équipes scientifiques et universitaires par un appel à propositions sur les sujets que les travaux récents sur l'atlas des activités culturelles ont permis de dégager,
- la culture scientifique et technique qui fera l'objet dans un premier temps d'une approche analytique et documentaire,
- les cultures régionales qui feront également l'objet de premiers travaux d'analyse et de synthèse documentaire.

Le DEP envisage également en 1999, en liaison avec la mission recherche et les autres services de recherche en sciences sociales du ministère, un colloque sur l'état de la recherche sur la culture et organisera un séminaire associant chercheurs et responsables d'institutions culturelles sur la question des publics de la culture.

FICHE DE PROGRAMMATION DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS

(ENVELOPPE RECHERCHE 34 97 90 ET 90 90)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 : (Indiquer si les crédits sont déconcentrés)

Répartition des crédits	Nature des soutiens de programme
80 000 F	Achat de livres et abonnements à des quotidiens et hebdomadaires de grande diffusion par le service documentation du département
30 000 F	Frais de maintenance et d'entretien matériel de bureau
40 000 F	Frais relatifs aux traitements des enquêtes

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31.90 90 :

Répartition indicative des vacations (demande)	Nature du programme soutenu
40 000 F	pratiques culturelles
40 000 F	économie culturelle
40 000 F	sociologie du travail

Autres crédits de vacations : 1 000 000 F
(à titre indicatif)

**DEPARTEMENT DES ETUDES ET
DE LA PROSPECTIVE**



CONTRATS D'ETUDES

(chapitre 56.98)

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN
DE PROGRAMME : EXPLOITATIONS SECONDAIRES DE L'ENQUÊTE SUR LES
PRATIQUES CULTURELLES**

Il s'agit de compléter l'exploitation de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français dont les premiers résultats ont été publiés en 1998, en sollicitant le milieu de la recherche sur des thèmes jugés prioritaires au terme de la première phase d'analyse : les publics des différentes formes de spectacle vivant, la diversification des modes d'accès à la culture via les médias électroniques, les enjeux liés au développement des pratiques amateur, l'accumulation privée de biens culturels, les relations entre les pratiques culturelles "traditionnelles" et les diverses formes d'usage du temps libre.

Le DEP offrira aux chercheurs trois possibilités : celle de travailler sur les données du sondage sur la base de leurs propres problématiques (exploitation des données de l'enquête), celle de retourner interroger des personnes figurant dans l'échantillon de l'enquête, celle, enfin, de réaliser leur propre enquête sur un des thèmes retenus.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Laboratoires de recherche sur appel d'offres

DURÉE : 1999-2000

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1999	800 000 F	800 000 F (1)	400 000 F
2000			400 000 F
2001			

dont 400 KF sur les reports 1998

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN
DE PROGRAMME : LES REFERENCES COMMUNES ET RECIPROQUES DES
PEUPLES EUROPEENS EN MATIERE CULTURELLE**

Une étude qualitative exploratoire sur des sites français et allemands a été menée en 1998 à des fins méthodologiques pour mesurer la pratique, les goûts et les attentes des allemands à l'égard de la culture française et réciproquement. Elle a montré une relative inculture des personnes interrogées en France sur la culture allemande par rapport aux connaissances des personnes interrogées en Allemagne sur la culture française. Ce résultat peut s'expliquer soit par un blocage psychologique vis à vis de la culture germanique, soit par un manque de curiosité général à l'égard des cultures étrangères. Dans le cadre de ce programme, il convient donc de mener des études comparables sur d'autres cultures étrangères avant d'aborder une phase plus quantitative et paneuropéenne.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Bureau d'études sur consultation

DURÉE : 1999-2000

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1999	400 000 F	400 000 F	400 000 F
2000			
2001			

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN
DE PROGRAMME : USAGES DES ARCHIVES ET PUBLICS DE L'HISTOIRE**

Il s'agit d'étudier les diverses formes que prend l'intérêt des Français pour le passé et l'histoire. Une enquête approfondie sera menée au plan national sur la fréquentation et les usages des archives (départementales et communales, dans un premier temps, nationale dans un second) Elle sera complétée par une analyse détaillée des données relatives aux pratiques culturelles traduisant un intérêt pour l'histoire (livres, revues, vidéo cassettes, films...) et par la réalisation d'entretien auprès de plusieurs groupes de personnes fortement impliqués dans le domaine (participation à des travaux d'histoire locale, à des sociétés savantes ou à des manifestations spécialisées).

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

bureau d'études ou organisme de recherche sur consultation

DURÉE : 1999/2000

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1999	600 000 F (1)	600 000 F	300 000 F
2000			300 000 F

(1) dont 200 sur reports 1998

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN
DE PROGRAMME : LA GEOGRAPHIE CULTURELLE**

Il s'agit d'engager un programme de recherche sur l'aménagement culturel du territoire et la géographie culturelle. Ce programme s'appuiera sur les piste de réflexion dégagées par les premières analyses du DEP à partir des travaux récents sur l'atlas des activités culturelles.

Les premières analyses permettent de pressentir la complexité des facteurs explicatifs de la présence et du développement des équipements et des activités culturelles. Elles doivent être prolongée par des travaux qui contribueront à analyser et à comprendre les interactions entre acteurs et territoires et rechercher les logiques qui président à l'utilisation de l'espace dans le domaine culturel.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Universités, laboratoires du CNRS et bureaux d'études sur appel à appel à propositions ou sur consultations

DURÉE : 1999/2000

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1999	800 000 F (1)	800 000 F	400 000 F
2000			400 000 F
2001			

(1) dont 400 000 F. de reports 1998

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN
DE PROGRAMME : LES CULTURES REGIONALES**

Il s'agit d'approfondir la connaissance de ces cultures spécifiques sur différents plans (langues, pratiques culturelles...) en associant plusieurs disciplines des sciences sociales (sociologie, ethnologie, linguistique, histoire...). Une première approche historique, documentaire et statistique (notamment à partir des grandes enquêtes de l'INSEE) est envisagée en 1999.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Laboratoires de recherche

DURÉE : 1999-2000

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1999	300 000 F	300 000 F	200 000 F
2000			100 000 F
2001			

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN
DE PROGRAMME : LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

Il s'agit de structurer un programme de recherche sur ce domaine. Une première approche documentaire et de recueil d'informations est envisagée en 1999 pour élaborer un état des lieux. Elle sera précédée d'une réflexion sur le champ et la nature des activités afférentes.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Laboratoires de recherche et bureaux d'études

DURÉE : 1999-2000

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1999	300 000 F	300 000 F	200 000 F
2000			100 000 F
2001			

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN
DE PROGRAMME : LA PLACE DES TARIFS DANS L'OFFRE ET LA DEMANDE DE
BIENS ET SERVICES CULTURELS**

Le DEP a engagé en 1998 un programme de travail sur la question des tarifs dans l'articulation entre l'offre et la demande de biens culturels. Il comprend une série d'études et recherches : mise en regard des fréquentations et des évolutions tarifaires dans un échantillon d'institutions culturelles, analyse de politiques tarifaires sectorielles, d'opérations exceptionnelles, de formule de cartes et de chèque, d'expériences étrangères...

Une recension et une synthèse du savoir explicatif apporté par les sciences sociales sur les deux points suivants s'avère également indispensable dans ce programme : en premier lieu, le prix et le tarif dans les stratégies de consommation et les processus de décision d'achat, en second lieu, les processus et modalités de détermination des prix et des tarifs dans les entreprises culturelles et leurs politiques d'offre en particulier dans leur relations aux politique de public et de programmation.

Il s'agit de faire appel à des experts de l'économie, de la sociologie, de la psychosociologie et des sciences de gestion et de mercatique en répertoriant les apports des grands courants d'analyse et des principales problématiques pouvant s'appliquer au secteur culturel (ainsi qu'éventuellement aux champs plus vastes des productions de contenu et d'usages du temps libre, connexes et concurrents du secteur culturel). Des chercheurs étrangers, en particulier québécois, seront sollicités pour des problématiques spécifiques à certaines zones géographiques.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Laboratoires de recherche

DURÉE : 1999-2000

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1999	300 000 F	300 000 F	250 000 F
2000			100 000 F
2001			

**DEPARTEMENT DES ETUDES ET
DE LA PROSPECTIVE**

**SUBVENTIONS DE RECHERCHE
VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(chapitre 66.98)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Valorisation des recherches sur les politiques culturelles

L'Observatoire des politiques culturelles joue un rôle d'interface entre l'Etat et les collectivités territoriales sur l'ensemble des problématiques intéressant les relations entre ces acteurs dans le champ culturel. Il diffuse les résultats des travaux du DEP auprès des collectivités territoriales par des séminaires, des journées d'études et apporte son expérience et ses conseils dans la préparation et le pilotage d'études et de recherches concernant les collectivités territoriales

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Observatoire des politiques culturelles - 1 rue du Vieux Temple - 38900 GRENOBLE

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DDF (1,25 MF), Région Rhône-Alpes (0,3MF), Ville de Grenoble (0,3 MF)

DUREE DU PROJET : convention de partenariat triennale

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999	500 000 F	500 000 F	500 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Partenariat avec le Centre Rhéan de prospective européenne

Le Centre Rhéan de prospective européenne, actuellement en cours de préfiguration, a pour objectif d'associer les acteurs de la construction européenne et des experts des pays européens sur des problématiques transnationales. Emanant des grandes fondations européennes (Fondation Adenauer, Fondation De Gasperi, Fondation Robert Schuman notamment), il vise à mobiliser le potentiel scientifique et intellectuelle des pays concernés afin d'éclairer les décideurs et les acteurs sociaux sur les grands enjeux prospectifs de l'Europe. Il doit notamment promouvoir la mise en œuvre de projets européens communs de recherche et contribuer à nourrir le débat européen sur les enjeux de la culture. Le partenariat du ministère de la culture envisagé avec cet organisme se traduira par l'organisation de séminaires et par la participation à des projet communs de recherche dans le domaine de la culture.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Centre Rhéan de prospective européenne, 37 rue Geiler 67000 Strasbourg/ 9 rue Huysmans 75006 Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Ministère de l'éducation et de la recherche, Commissariat général du plan, Commission européenne, Région Alsace, Ville de Starsbourg.

DUREE DU PROJET : 1999

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999	250 000 F (1)	250 000 F	250 000 F

(1) dont 150 000 F. de reports 1998

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Valorisation de la recherche

Le DEP est partenaire d'un projet de valorisation de données documentaires et statistiques présenté et sélectionné dans l'appel à propositions de la Commission européenne INFO 2000. Il s'agit, pour ce qui le concerne, de valoriser les sources de statistiques culturelles expertisées en 1996 dans l'ensemble des pays de l'Union européenne dans le cadre du programme européen sur les statistiques culturelles. Il s'agit d'étudier la faisabilité d'un projet de réseau électronique de partage et d'exploitation de données sur les activités culturelles en Europe, à partir de ces sources, avec les producteurs d'informations concernés.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Réunion des musées nationaux

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

La société d'édition "Le Monde", Micromédia, la Fondation néerlandaise Bookmann, l'éditeur belge De Boeck.

DUREE DU PROJET : 1999/2000

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999	100 000 F	100 000 F	100 000 F
2000	100 000 F	100 000 F	100 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : SOUTIEN AU TRAVAUX DU COMITE
D'HISTOIRE**

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Il s'agit d'effectuer une synthèse des travaux réalisés sur l'histoire des directions régionales et de la déconcentration. Des journées d'études seront organisées également à partir de l'ensemble de ces travaux en 1999.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Fondation nationale des sciences politiques

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : 1999/2000

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération : sans objet			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999	150 000 F (1)	150 000 F	100 000 F
2000			50 000 F

(1) dont 50 000 F. de reports 1998

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

(voir aussi le groupe de programmes n° 1)

Recherches menées par la Direction du livre et de la lecture

En 1998, les recherches menées directement par la Direction du livre et de la lecture (DLL) s'inscriront dans les grandes orientations définies par le schéma stratégique de la recherche au Ministère de la culture et de la communication pour les années 1997-2000.

En premier lieu, la valorisation du patrimoine écrit et graphique sera comme en 1998 l'un des axes forts de la programmation de recherche de la DLL, bien que les crédits du BCRD alloués au livre et à la lecture en 1999 (qui ont subi une forte diminution en 1997) ne permettent plus le financement sur le titre VI (chap. 66.98) de tous les programmes d'inventaires scientifiques pluriannuels déjà engagés et devant impérativement être poursuivis.

En second lieu, sera privilégié l'un des grands thèmes interdisciplinaires et interministériels prioritaires du schéma stratégique de la recherche pour les années 1997-2000, « Culture, ville et aménagement urbain », grâce à une recherche consacrée aux usages collectifs juvéniles des bibliothèques de lecture publique et aux tensions sociales qui en découlent.

En outre, dans le cadre de ces différents programmes, la DLL entend poursuivre et renforcer toutes les collaborations déjà mises en oeuvre durant les années précédentes : avec la Bibliothèque nationale de France (BNF) bien sûr, partenaire scientifique indispensable pour la valorisation du patrimoine écrit conservé dans les bibliothèques sur tout le territoire français, et qui dispose par ailleurs d'une compétence reconnue dans le domaine de la recherche appliquée ; avec la Bibliothèque publique d'information (BPI), dont le service « études et recherche » possède une autorité incontestable dans le domaine de la recherche sociologique sur la lecture ; mais aussi avec le Ministère chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur (laboratoires du CNRS, Sous-direction chargée des bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur, Chancellerie des universités de Paris).

Poursuite des programmes d'inventaires scientifiques

- Le programme pluriannuel d'inventaires mené en collaboration avec l'Institut de recherche sur l'Histoire des textes (IRHT) : constitution d'une filmothèque et photothèque de manuscrits médiévaux sera poursuivi en direction des bibliothèques relevant du contrôle technique du ministère de la culture et de la communication, ainsi que des bibliothèques universitaires (en liaison avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur).

En matière d'iconographie médiévale, la DLL s'attache à mettre en oeuvre une harmonisation des systèmes d'indexation utilisés par les différentes institutions travaillant dans ce domaine, parallèlement à la réflexion également engagée sur les normes de catalogage et de numérisation. Le travail de synthèse mené en 1998 par l'IRHT et la BNF, à la demande de la DLL, pour l'indexation des manuscrits médiévaux enluminés constituera l'un des supports scientifiques du programme national de numérisation des fonds locaux et patrimoniaux des bibliothèques municipales, qui sera mis en oeuvre par la DLL en 1999.

- Seront également poursuivis les catalogues régionaux d'incunables établis avec la collaboration scientifique du Centre d'études supérieures sur la Renaissance, unité mixte du CNRS et de l'Université de Tours, ainsi que le catalogue du patrimoine musical régional établi en

collaboration avec la Direction de la musique et de la danse (DMD) et la BNF et dont les quinze premiers volumes ont été publiés par la DLL.

- En outre, du fait de l'insuffisance de crédits de titre VI (chap. 66-98), la DLL continuera de financer en 1999 la constitution du répertoire national des manuscrits littéraires français contemporains sur ses crédits d'intervention (chap. 43.20, art. 10), tout en souhaitant qu'il soit à nouveau pris en charge dès 2000 sur crédits du BCRD dont il relève en priorité au regard de la qualité des collaborations scientifiques qu'il met en oeuvre et de l'ampleur de ses objectifs.
- Enfin, en réponse aux attentes des professionnels et en concertation avec la BNF, d'autres directions du ministère (Direction des archives de France ; Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles ; Direction des musées de France) et avec le Centre national du théâtre et le Comité d'histoire du ministère, la DLL a lancé en 1998 un programme de recherche concernant le recensement national des sources et ressources des arts du spectacle (portant sur les collections conservées dans ce domaine par la BNF, les bibliothèques municipales en région, les musées et les archives) : il s'agit du répertoire des arts du spectacle. La BNF (département des arts du spectacle) en assure la mise en oeuvre, sous l'autorité d'un comité de pilotage où sont représentées les différentes directions partenaires du projet. Une enquête a été adressée fin septembre 1998 aux différents organismes de conservation ainsi qu'aux structures de création et de diffusion concernés. Le traitement des informations recueillies commencera dès le début de l'année 1999 et celles-ci seront versées dans une base de données qui sera gérée par la BNF et accessible en réseau.

Recherche sur les pratiques des usagers des bibliothèques

Depuis plusieurs années, la DLL pilote des recherches fondées sur des enquêtes de terrain (qualitatives et/ou quantitatives) afin de rendre compte des évolutions et des comportements des différents publics de lecteurs, ainsi que de leur rapport à l'offre documentaire. Cet axe et cette méthode de recherche seront poursuivis en 1999. Le programme de recherche piloté par la DLL et par le service « études et recherche » de la BPI portera sur les usages collectifs juvéniles des bibliothèques. Il permettra d'établir une analyse d'ordre sociologique et ethnologique sur un sujet de plus en plus important pour la définition de politiques d'accueil des publics par les professionnels de la lecture publique.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90 Fonctionnement 31.90 90 Vacations		
	AP	CP
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme Etudes Total		
Titre VI : 66.98 Subventions de recherche Opérations de valorisation Total	950 000 F 950 000 F	943 000 F 943 000 F

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III	34.97, art. 12	250 000 F	Poursuite de la publication du Catalogue du patrimoine musical régional (5 volumes prévus)
Titre IV	43.20, art. 10	300 000 F	poursuite du Répertoire national des manuscrits littéraires français contemporains
Titre V			
Titre VI			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Usages collectifs des bibliothèques et sociabilité juvénile

L'usage collectif des bibliothèques de lecture publique par des groupes de jeunes usagers est un phénomène d'apparition récente en France, particulièrement visible, et qui tend à se diffuser dans la plupart des établissements, avec une occupation des locaux étendue et répétée. Cette forme spécifique de sociabilité juvénile qui s'inscrit dans l'espace public des bibliothèques municipales se rencontre aussi bien parmi des populations scolarisées : élèves, collégiens, lycéens, étudiants (pour des motifs d'ailleurs souvent liés à la vie scolaire), que parmi des populations déscolarisées ou en passe de l'être. Les objectifs, les significations et les modalités de ces différents comportements de groupes semblent à première vue assez différents. Les réactions qu'ils inspirent parmi les autres occupants de la bibliothèque sont également variées puisqu'elles oscillent, dans un cas comme dans l'autre, de l'acceptation la plus franche jusqu'au rejet total. Chahut traditionnel/chahut anémique, sensation de saturation/sentiment d'invasion, telles sont, entre autres, les façons dont sont parfois caractérisés ces phénomènes.

Les différentes modalités de ces usages collectifs juvéniles méritent ainsi d'être observées en soi et avec la plus grande précision. L'enjeu d'une telle étude n'est autre que de proposer des éléments de connaissance objectifs qui permettent éventuellement de fournir des réponses aux questions récurrentes qui sont formulées actuellement dans les institutions publiques que sont les bibliothèques municipales.

Cette recherche prendra la forme d'une enquête qualitative reposant sur des observations et des entretiens approfondis.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

Bibliothèque publique d'information (service Etudes et recherche)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 1 an (1999)

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 12	A. P.	C. P.
1998	300 000 F	300 000 F	300 000 F
1999	-	-	-
2000	-	-	-

**programmes pluridisciplinaires
valorisation de la recherche**

groupe de programmes n° 6

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE



MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

Axes prioritaires du schéma stratégique 1997-2000 et programmes transversaux mission de la recherche et de la technologie



Programme 1999

La mission de la recherche et de la technologie est chargée de la coordination des crédits attribués au ministère de la culture et de la communication et inscrits au budget civil de recherche et développement (BCRD). A ce titre, elle instruit les demandes budgétaires faites sur programmes par les directions, elle participe à l'ensemble des conseils scientifiques sectoriels, elle prépare les travaux du conseil ministériel de la recherche, elle suit les activités des fonctionnaires de recherche et contrôle les utilisations faites par les directions des crédits qui leur sont délégués chaque année conformément à la loi de finances initiale.

Afin d'impulser de nouvelles actions dans les axes prioritaires du schéma stratégique 1997-2000 et mener à bien certains programmes transversaux intéressant plusieurs directions, elle dispose d'une dotation de crédits incitatifs inscrite aux chapitres 56.98 et 66.98. Ces moyens lui permettent de lancer de nouveaux programmes et de soutenir des opérations de valorisation de la recherche comme l'organisation d'expositions scientifiques, la publication d'actes de colloques, d'ouvrages et de revues ou la réalisation de produits multimédias d'information scientifique diffusés sur le serveur du ministère.

Par ailleurs, la MRT pilote avec le comité scientifique "informatique documentaire et multimédia" le plan de numérisation des fonds iconographiques et sonores qui bénéficie de crédits inscrits au chapitre 56.91. En s'appuyant sur l'expertise du comité scientifique "analyse, conservation et restauration des biens culturels", elle gère également une enveloppe d'études techniques (chapitre 34.97 article 67) afin de répondre à certaines demandes d'intérêt général. Enfin, le chef de la mission est suppléant du directeur de l'administration générale au conseil d'administration de la cité des sciences et de l'industrie, à ce titre il est étroitement associé aux réflexions sur la plate forme « cité, cœur de réseau », sur les projets de réorganisation et sur les questions liées au financement par le BCRD de cet établissement.

Le groupe de programmes n° 6 rend compte de ces projets qui s'inscrivent dans trois grands axes :

1 - La politique de partenariat avec le CNRS

A l'occasion de chaque réunion plénière du conseil, l'accord cadre CNRS-Ministère de la culture fait l'objet d'un bilan pour l'année écoulée et ses perspectives d'évolution sont présentées (cf. document de synthèse des collaborations 1998).

En 1998, la mission de la recherche a travaillé avec la direction du CNRS à la réactualisation de cet accord afin de mieux prendre en compte de nouveaux domaines de recherche concernant le ministère : architecture, langue française, histoire des sciences et des techniques, documentation scientifique multimédia, grands projets (institut national d'histoire de l'art, musée des arts et des civilisations). Le nouvel accord a été signé le 6 octobre dernier.

La mission de la recherche et de la technologie apportera en 1999 un soutien particulier à certaines unités mixtes ou projets transversaux inscrits dans l'accord et portant sur les pratiques archivistiques des sciences contemporaines, la topographie de Paris, les sciences appliquées à l'archéologie, l'histoire de l'art, l'ethnologie française, l'histoire administrative.

2 - Les axes prioritaires du schéma stratégique 1997-2000

Comme le prévoyait le schéma stratégique de la recherche élaboré à la suite des assises de 1996, l'arrêté du 30 avril 1998 a modifié l'arrêté du 17 janvier 1990 relatif à l'organisation de la recherche au ministère de la culture afin de créer deux comités scientifiques auprès du conseil ministériel de la recherche dans les domaines suivants : l'analyse, la conservation et la restauration des biens culturels, la documentation informatisée et multimédia.

Ces deux comités sont chargés d'animer la réflexion collective sur les axes 2 et 4 du schéma et de piloter plusieurs programmes qui figurent dans les pages qui suivent. Deux rapports d'activités spécifiques, distincts de ce document sont présentés au conseil.

axe 2 : environnement et préservation du patrimoine culturel.

Le comité scientifique sur "l'analyse, la conservation et la restauration des biens culturels" s'est réuni plusieurs fois en 1998. Les orientations de travail proposées en 1999 sont les suivantes :

- accroître la concertation en matière d'acquisition ou de renouvellement des équipements scientifiques des laboratoires et centres de conservation-restauration. L'étude du projet d'investissement du laboratoire de recherche des musées de France dans le domaine de la datation au carbone 14 couplée à la spectrométrie de masse sera poursuivie en approfondissant les attentes réelles des archéologues. Un inventaire des équipements scientifiques existants sera établi
- poursuivre la politique des programmes communs de recherche en améliorant l'articulation avec les programmes au niveau européen. Les programmes lancés en 1998 "protection des oeuvres d'art contemporain contre les dommages causés par les agents biologiques" et "altération et stabilisation des métaux ferreux" vont être poursuivis en 1999. Un nouveau programme va être lancé dans le domaine de la recherche sur "le papier, les filigranes et les encres".
- améliorer l'évaluation des résultats des recherches, de leur diffusion et de leur valorisation. Une base de données permettant d'améliorer le suivi des programmes de recherche et la mise à disposition des résultats a été constituée. Un groupe de travail réfléchira aux critères d'attribution des différentes aides (notamment les opérations de valorisation), à l'évaluation et à la valorisation des résultats des recherches.
- informer sur les programmes européens du 5ème PCRD et constituer un réseau d'acteurs du patrimoine. Il s'agit de faciliter l'émergence de projets émanant de différents partenaires français notamment dans le cadre des appels d'offres "ville de demain et héritage culturel" et du programme "Info 2000".
- relancer la réflexion collective en matière de gestion des ressources humaines pour revoir, près de 10 ans après la titularisation des ITA, les orientations en matière de recrutement, d'évaluation et d'évolution des carrières des personnels de recherche travaillant dans les laboratoires et centres de conservation-restauration.

axe 3: culture, ville et aménagement urbain

Cet axe du schéma stratégique est au centre des préoccupations du ministère avec la création de la direction de l'architecture et du patrimoine dont c'est un thème majeur de développement et la politique culturelle dont la délégation au développement et aux formations a la charge .

Un groupe de réflexion s'est réuni en 1998 pour repenser les programmes de recherche transversaux sur la ville et permettre au ministère de tenir sa place dans le prochain programme interministériel toujours en gestation, et qui doit remplacer l'ancien programme interdisciplinaire sur la ville animé par le CNRS.

axe 4 : informatique documentaire et applications multimédias

Dans le domaine de la recherche sur la modernisation des systèmes documentaires destinés au patrimoine culturel, la pertinence des programmes menés sous l'égide de la mission se trouve renforcée, depuis le début de l'année 1998, par la participation du ministère au programme d'action gouvernemental pour le développement de la société de l'information (PAGSI). Pilotée par un conseiller technique de madame la Ministre, une coordination des actions des directions et services a été mise en place en 1998. Un des points forts du PAGSI est la mise en ligne des ressources sur le patrimoine culturel. Dans ce contexte, le rôle en amont des services patrimoniaux qui constituent et gèrent ces données est devenu fondamental. Le PAGSI devrait valider et permettre d'accélérer la modernisation des systèmes d'information, si des moyens complémentaires à ceux du BCRD, sont apportés.

Deux chantiers en cours exploitent les recherches sur les systèmes documentaires conduites depuis quatre années par la mission de la recherche et de la technologie, en collaboration avec les directions patrimoniales et certaines directions régionales des affaires culturelles.

- la rétroconversion des données déjà constituées (dossiers documentaires, campagnes photographiques, fonds sonores, cartes et plans...) sur support numérique avec définition de la structure des dossiers scientifiques à des fins d'informatisation ;
- la production en numérique des nouveaux dossiers, sous forme multimédia, avec recueil et traitement des données.

Les programmes financés en 1998 par la mission de la recherche ont permis de poursuivre les recherches et développements informatiques des outils logiciels qui sont nécessaires à la gestion des données scientifiques par les services et établissements détenteurs des fonds patrimoniaux et à leur diffusion sur les réseaux de communication. Les services de l'inventaire et ceux des archives ont participé à ces projets.

Le programme « Médiaculture », commencé en 1996 avec l'INRIA, a conduit à l'élaboration d'une DTD (Définition d'un Type de Document) qui définit la structure des dossiers constitués lors des campagnes d'inventaire et permet de traiter l'ensemble des données recueillies. Un cédérom présentant le dossier électronique de la ville de la Rochelle a été édité en 1998 pour illustrer cette méthode. Toutefois, les outils logiciels adéquats sont encore en cours d'expérimentation dans les DRAC de Poitou-Charentes et de Bretagne. En 1999, ils devraient être ajustés aux conditions réelles de production des connaissances et validés par les utilisateurs.

En 1998, ont été mises en chantier, avec les directions concernées, une DTD pour les archives et une DTD pour l'archéologie avec l'objectif de mettre en ligne les bulletins scientifiques régionaux.

Le programme 1999 étend aux musées la définition de la structure des dossiers documentaires.

Il prévoit également la conception et l'évaluation d'un outil logiciel capable de gérer la chaîne complète de production et de diffusion des données du patrimoine, aboutissement des recherches conduites les années antérieures.

Enfin, un des programmes fédérateurs des différents domaines patrimoniaux sera le lancement, en 1999, d'une recherche pour la détermination des parties communes aux différentes DTD (inventaire, archives, archéologie, musées). La première application portera sur une DTD adaptée à la bibliographie et conforme aux notices bibliographiques au format UNIMARC tant en ce qui concerne les objets multimédias que les données d'autorité.

Dans la perspective d'échanges de données avec la communauté scientifique, la mission de la recherche et de la technologie et la délégation générale à la langue française ont engagé en 1998 une recherche pour l'enrichissement d'un logiciel de traduction automatique par la terminologie spécialisée des archives. Ce nouvel outil réalisé en collaboration avec la direction des archives de France, devra traiter de l'anglais et de l'allemand, il sera testé auprès d'agents du ministère.

Les programmes de recherche soutenus et cofinancés par la mission de la recherche ont également pour objectif le développement d'outils logiciels pour la création artistique dans tous ses processus et toutes ses formes d'expression stimulées par le développement des réseaux. (*En 1999, des soutiens seront apportés à l'université de Paris 8, à l'université de Toulouse P. Sabatier*). Un groupe de travail sera réuni pour examiner les suites qui seront données aux propositions figurant dans le rapport de Jean-Claude Risset.

En collaboration avec la délégation générale à la langue française, l'effort financier portera également en 1999 sur la recherche et le développement d'outils logiciels et la constitution de bases de données dans le domaine de la langue afin de favoriser la présence de la langue française sur les réseaux et l'utilisation du français dans les domaines de la science et de la culture.

axe 5 : les programmes de l'institut national d'histoire de l'art

Un appel à propositions a été diffusé par la mission de la recherche et l'institut national d'histoire de l'art au sein de la communauté scientifique des historiens d'art pour reprendre les travaux sur le dépouillement des inventaires d'artistes après décès du Minutier central conservé aux archives nationales et le dépouillement des catalogues de vente. Deux équipes universitaires sélectionnées par un comité d'experts ont commencé ces recherches qui se poursuivront en 1999.

3 - La valorisation de la recherche

Les opérations de valorisation de la recherche menées par les services du ministère, en partenariat avec des laboratoires extérieurs, prennent la forme de publications (actes de colloque, inventaires scientifiques, annuaires, guides, etc.), d'audiovisuels, de cédéroms ou d'expositions itinérantes.

De nombreuses demandes de subventions parviennent à la mission de la recherche pour la publication de revues (Coré, bulletin de l'Arsag, revue de l'Arrafu, etc), d'ouvrages ou d'actes de colloques. Un comité sera réuni en 1999 pour élaborer des indicateurs de suivi des coûts de production et des ventes effectuées, en vue d'apporter des soutiens sous une forme respectant des critères stricts.

En 1999, la mission de la recherche, la sous-direction de l'inventaire et la direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes ont poursuivi en collaboration avec la Maison des sciences de l'Homme, la ville de Lyon et la société Syrinx, la réalisation d'un cédérom sur l'histoire et la culture de l'entreprise, faisant une large place aux actions de l'Etat en faveur du patrimoine industriel. La publication de ce cédérom aura lieu en 1999. Ce projet avec la Maison des sciences de l'Homme fait suite à de nombreuses réalisations communes effectuées dans le cadre d'une convention de valorisation de la recherche comme une exposition sur «l' Archéologie sous-marine, techniques et recherches ». Avec l'aide du ministère des affaires étrangères, celle-ci a été reconstruite sous une forme trilingue arabe, français et anglais et complétée avec des travaux réalisés par des équipes françaises à Aboukir et Alexandrie, pour être présentée au Caire, puis à Port Saïd, à l'occasion de l'année France-Egypte « horizons partagés ». En 1999, elle sera encore complétée avant d'être installée à Alexandrie au sein du futur musée d'archéologie sous-marine.

Comme chaque année, la mission de la recherche sera présente à Imagina en janvier 1999 pour l'organisation d'une table ronde sur les interactions entre l'image et le son dans les productions artistiques multimédias.

En 1999, la mission de la recherche a contribué à l'enrichissement de l'offre du serveur web du ministère en améliorant les modalités de présentation et en réalisant de nouveaux services d'information scientifique en ligne (mise en ligne d'études et de bases bibliographiques sur le site « science et patrimoine culturel », création d'un site sur la numérisation, développement de la galerie virtuelle sur l'histoire du Canada, site archéologique de Lascaux, etc.). La mission a actualisé en permanence le guide de l'Internet culturel, qu'elle réalise depuis 1995 et qui est un point d'accès à de nombreuses ressources scientifiques en ligne.

Elle a développé le « réseau de la recherche » qui contribue à alimenter l'Intranet général du ministère (informations professionnelles au personnel, avis de vacances, statuts, concours, actualités, rapports, comptes rendus du conseil et de ses comités, cours de formation, etc). En 1999, l'effort sera poursuivi pour compléter la collection sur les grands sites archéologiques fouillés par des équipes françaises, en partenariat avec le ministère (le Ramesseum à Thèbes, le site de Saqqara, la ville gallo-romaine de Vienne, la grotte préhistorique d'Angle sur l'Anglin, les mégalithes bretons,..)

En 1998, la mission de la recherche et le bureau de la recherche architecturale ont engagé une coopération avec les presses universitaires de Montréal pour mettre au point des outils d'édition électronique en ligne de revues savantes. Elle approfondira cette expérimentation en étudiant la mise en ligne de rapports d'étude issus de travaux de recherche afin d'accélérer et d'élargir leur diffusion.

Enfin, la mission a publié en 1998 six numéros du bulletin « Culture et recherche » consacré à la recherche musicale, aux écrits et écritures, à l'image, à la recherche architecturale, à l'économie de la culture et à la conservation-restauration du patrimoine.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90	Fonctionnement	714 147 F	(dont 200.000 F) (pour la CICRP) (total recherche)
31.90 90	Vacations recherche	2 721 251 F	
36.60 95	subventions aux établissements	3 067 360 F	
		AP	CP
Titre V : 56 98	Equipement Soutien de programme	1 300 000 F	882 000 F
	Total		
Titre VI : 66.98	Subventions de recherche Opérations de valorisation	6 300 000 F	6 310 000 F
	Total		

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III	34.97.67	908 000 F	Etudes techniques
Titre IV			
Titre V	56.91	5 000 000 F	Plan de numérisation
Titre VI			

* crédit sollicité

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

(enveloppe recherche 34 97 90 et 91 90 90)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TOTAL DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 94 : (indiquer si les crédits sont déconcentrés)

Répartition des crédits	Nature des dépenses de fonctionnement
200 000 F	Etudes multimédias et honoraires
45 000 F	Publications et documentation
269 147 F	Matériels et dépenses courantes
200 000 F	Fonctionnement CICRP

Autres crédits de fonctionnement :
(à titre indicatif)

TOTAL DES CRÉDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 :

Répartition des vacances	Nature du programme soutenu
2 721 251 F	Vacations recherche pour l'enveloppe des directions

Autres crédits de vacances :
(à titre indicatif)

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

ETUDES SCIENTIFIQUES

(chapitre 56.98)

**ETUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Renforcement des fibres de papier simultanément à la désacidification des papiers

Dans le cadre du programme de recherche-développement d'un procédé de désacidification-renforcement de masse, un nouveau procédé a été mis au point par la société SEPAREX. Ce procédé utilise le CO₂ à l'état supercritique comme vecteur du produit actif (carbonate de méthylmagnésium solubilisé dans l'alcool). Ce produit actif, déjà utilisé dans le procédé de désacidification mis au point par le CRCDG et utilisé par la BnF dans son installation de Sablé-sur-Sarthe, présente l'inconvénient majeur de solubiliser certaines encres (imprimées et manuscrites). Afin de développer un procédé pouvant s'appliquer à un large éventail de documents comprenant également des documents d'archives, il est nécessaire d'éliminer ou de minimiser l'influence de l'alcool.

Il est proposé de développer et d'optimiser en coopération avec les sociétés SEPAREX et ROQUETTE la nanoencapsulation de dextrans et autres dérivés amylicés en solution aqueuse par des techniques de polymérisation en émulsion inverse dans l'huile de silicone. Ces particules devront être véhiculés directement par le CO₂ supercritique lors du processus d'imprégnation des papiers. On éliminera ainsi complètement la présence d'alcool, le CO₂ à l'état supercritique n'ayant pas d'effet solubilisant sur les encres.

CONTRACTANTS OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

CNRS de Thiais, Laboratoire "Organisation Moléculaire et Macromoléculaire" en coopération avec les sociétés SEPAREX et ROQUETTE

DUREE : 1 an

COUT	ch. 56.98	AP	CP
1999		200 000 F	200 000 F

**ETUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Suite à la réunion du comité scientifique analyse, conservation et restauration des biens culturels, il a été décidé d'approfondir l'étude des besoins et d'évaluer les capacités de financement des analyses de la communauté scientifiques française (notamment les archéologues) en matière de datation au carbone 14.

CONTRACTANTS OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

AXIOR INTERNATIONAL SARL
Saint Guéry - 26790 - LA BAUME de TRANSIT

DUREE : 3 mois

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

COUT	ch. 56.98	AP	CP
1999		50 000 F	50 000 F

**ETUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Utilisation du dioxyde de carbone à l'état supercritique (CO₂-SC) pour la désinfection des documents d'archives et de bibliothèques

Une première étude réalisée par le CRCDG, en collaboration avec le CEA, a montré que le CO₂-SC pouvait avoir un effet fongicide sur une vingtaine de souche de champignons filamenteux. Mais les conditions de traitement définies par cette étude sont trop sévères pour les papiers et les encres.

Il convient donc d'entreprendre une nouvelle étude pour définir des conditions opératoires qui tout en permettant d'atteindre la même efficacité seraient moins drastiques. On se propose pour cela de jouer sur la nature et la composition du co-solvant.

Le CRCDG se chargera de la préparation des milieux de culture et de l'analyse de l'efficacité du traitement.

CONTRACTANTS OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques, 36 rue Geoffroy Saint Hilaire, 75005 Paris

DUREE : 1 an

COUT	ch. 56.98	A.P.	C.P.
1999		250 000 F	250 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN
DE PROGRAMME :**

Collection de documents électroniques « Grands sites archéologiques »

A travers des parcours interactifs, il s'agit de mettre en lumière sur le serveur Internet du ministère de la culture et de la communication, les sites archéologiques d'intérêt national ainsi que les travaux de recherche les plus récents.

Conçus dans un souci éducatif et touristique, bénéficiant des contributions des spécialistes et des fonds iconographiques de plusieurs institutions, illustrés par des reconstitutions (dessins, schémas, animations), ces parcours sont destinés à un public élargi et notamment aux enseignants. Traduits dans une ou plusieurs langues, ils touchent également des publics non francophones.

L'intérêt manifesté par l'Education nationale (demande de démonstration sur ces applications transférées sur des cédéroms, signalement des sites dans plusieurs répertoires spécialisés...), l'accueil favorable de la presse spécialisée, les messages d'utilisateurs, plaident pour le développement de la collection.

Après « La Caune de l'Arago », « les fouilles du site de Colletière », « l'archéologie sous les mers », « Lascaux », « Vienne antique », quatre nouveaux parcours seront programmés en 1999.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

A définir

DURÉE :

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1999		300.000 F	300.000 F
2000			
2001			

ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE PROGRAMME

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE PROGRAMME :

Site Web « Numérisation du patrimoine culturel »

Ouvert en 1998 sur le serveur Web du Ministère de la culture, un corpus d'informations, destiné aux conservateurs, documentalistes et autres acteurs de projets de réalisation de banques d'images, porte sur la numérisation du patrimoine culturel : informations sur les programmes conduits par les services et établissement du ministère de la culture, informations techniques, données juridiques, liens vers des sites Web spécialisés, bibliographie.

Il s'agit de poursuivre le développement de ce site avec la mise en commun des expériences et l'expertise accumulée tant sur le plan technique qu'organisationnel ainsi que juridique sur ces technologies dont l'usage se généralise dans les institutions chargées de la conservation des fonds patrimoniaux.

Bénéficiant des contributions de plusieurs services du ministère (DOSI, SDAJ, ENP...) la publication en ligne de différents documents (actes de journées d'études, tableaux de bord actualisés sur les programmes et les fonds numérisés, méthodologies à mettre en œuvre, standards de l'édition électronique, expériences de diffusion, résultats d'une étude sur la veille technologique..) et la mise en place d'outils pour favoriser les échanges via les réseaux des acteurs de projets, sont programmées pour 99.

Le Comité de la documentation informatisée et du multimédia du Conseil ministériel de la recherche est l'instance de pilotage scientifique de ce site.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

A définir

DURÉE : 6 mois

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1999		150.000 F	150.000 F
2000			
2001			

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

SUBVENTIONS DE RECHERCHE

(chapitre 66.98)

**Programmes pluridisciplinaires et soutien des programmes des
unités mixtes de recherche avec le CNRS et les universités**

FICHE DE PROGRAMMATION DE SUBVENTION DE RECHERCHE

(ENVELOPPE RECHERCHE - CHAPITRE 66.98)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE DE LA RECHERCHE :

Histoire de l'Etat et des politiques publiques en France au XX^e siècle.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

CNRS / Institut d'Histoire du Temps Présent (I.H.T.P.)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

CALENDRIER : programme pluriannuel (1997 - 2000)

Avenant n° 2, pour 1999, à la convention du 24/04/1997

RESUME DE LA RECHERCHE :

A partir de la masse documentaire constituée par les archives émanant des administrations, il est envisagé d'organiser un séminaire de recherche consacré à l'histoire de l'Etat et des politiques publiques en France au XX^e siècle. Des travaux existent menés sous l'égide des comités d'histoire créés au sein des différents ministères, certains très récemment. Il n'existe toutefois pas de lieu où puissent se confronter les méthodes et s'échanger les résultats concernant les recherches pilotées par ces comités. Il est proposé, avec l'ambition d'en tirer les prémisses d'un renouveau de l'histoire de l'administration et de l'Etat dans la France du XX^e siècle, de faire se rencontrer des chercheurs et praticiens de l'histoire administrative à commencer par les responsables scientifiques des fonds d'archives à partir desquels ces travaux sont construits.

Le séminaire se déroulera sur une durée de trois ans. Il sera animé, en liaison avec les autres chercheurs concernés, qu'ils soient historiens, politiciens, juristes ou sociologues, par Marc-Olivier Baruch, administrateur civil mis à disposition du CNRS (IHTP).

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche :			
Subvention du MC : 30.000 F	ch. 66.98 art. : 80	AP 99 : 30.000 F.	CP 99 : 30.000 F.

FICHE DE PROGRAMMATION DE SUBVENTION DE RECHERCHE

(ENVELOPPE RECHERCHE - CHAPITRE 66.98)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE DE LA RECHERCHE :

Préhistoire et paléoenvironnements quaternaires dans le Bassin méditerranéen

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Université de Perpignan

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

UMR CNRS

Centre européen de recherches préhistoriques de Tautavel

CALENDRIER : programme pluriannuel (1997, 1998, 1999)

Avenant n° 1 à la convention du 26/03/97

RESUME DE LA RECHERCHE :

Le programme de valorisation de la recherche et de la diffusion des méthodes est la suite logique de ce qui a été réalisé au cours de l'année précédente. Il a pour objet :

- d'analyser, à partir des travaux réalisés sur le terrain et en laboratoire, les aspects de l'évolution de l'homme fossile, de son mode de vie et des interactions avec son environnement. Ce travail de synthèse sera obtenu par confrontation de plusieurs méthodes pluridisciplinaires : préhistoire, géologie, paléontologie, anthropologie.

Les données obtenues sont consignées dans des banques de données et d'images visualisées sur des consoles interactives.

Parallèlement, des fiches techniques illustrées sur les méthodes sont présentées sur le site Web « Sciences et patrimoine » du ministère de la culture et de la communication.

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. : 80	AP : 99 : 80 000 F.	CP : 99 : 80 000 F
Subvention autres organismes (les détailler)			

FICHE DE PROGRAMMATION DE SUBVENTION DE RECHERCHE

(ENVELOPPE RECHERCHE - CHAPITRE 66.98)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE DE LA RECHERCHE :

L'architecture française du XVe au XVIIe siècle. Ce programme s'ajoute à celui sur la musique et les incunables soutenus par la DMD et la DLL. Il est suivi scientifiquement par les chercheurs de l'Inventaire général.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Université François Rabelais de Tours / URF Centre d'Etudes supérieures de la Renaissance

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

CNRS, Université de Tours

CALENDRIER : programme pluriannuel (1996 - 2000)

Avenant n° 3, pour 1999, à la convention du 27/08/96

RESUME DE LA RECHERCHE :

Poursuite des objectifs entamés en 1998 dans les domaines :

- **Musicologie** : développement des recherches musicologiques sur le patrimoine européen de la Renaissance ; création d'un programme informatisé de recherche et documentation musicologique dit « *Ricerca* » lié à une politique d'acquisition documentaire afin de constituer un fonds d'ouvrage et de sources musicologiques microfilmés spécialisés et à des actions de formation et de valorisation par l'organisation de rencontres scientifiques ;
- **Histoire de l'art** : mener une étude approfondie des éléments de l'ornement architectural et de son vocabulaire, développer le programme national de recherches dendocronologiques pour les châteaux non datés par des documents d'archives et soutenir une politique de publication et d'enrichissement de la bibliothèque et des fonds iconographiques et de leur informatisation ;
- **Histoire du livre** : étude du livre imprimé au cours de la période de la Renaissance et publication de catalogues scientifiques principalement des catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France.

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel : oui

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche :			
Subvention du MC : MRT : 100.000	ch. 66.98 art. : 80	AP 99 : 100.000 F.	CP 99 : 100.000 F.
Subvention autres organismes (les détailler) DLL : 100.000 DMD : 200.000			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Archives Issues des Sciences Contemporaines (ARISC)

Poursuite du programme de recherche pluriannuel de recherche sur les pratiques documentaires, la production et la conservation des matériaux documentaires et des objets dans la science contemporaine sous l'effet du changement des supports et techniques d'inscription. La nature même de l'information échangée et les traces qui en sont laissées s'en trouvent modifiées. Il en résulte une question fondamentale : quels sont les documents qui pourront servir à l'histoire des sciences et des techniques, comment se présenteront-ils, comment sont-ils conservés ? Pour y répondre, seront poursuivis des enquêtes sur le terrain auprès des producteurs de documents, la constitution d'un corpus photographique inédit, un travail sur la nature des documents électroniques et l'étude comparative de documents primaires sur une longue durée (série de carnets de terrain ou de cahiers de laboratoires sur deux décennies au moins).

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

Centre national de la recherche scientifique (CNRS) - 3, rue Michel-Ange - 75794 Paris cedex 16 -
Responsable scientifique : Odile Welfel - Conservatrice en chef du patrimoine - Mission des archives nationales

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

CNRS - au titre du programme Archives de la création

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1999		140.000	140.000

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

**SERVICE : SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE - CENTRE NATIONAL
D'ARCHEOLOGIE URBAINE (CNAU)**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Groupement d'intérêt scientifique (G.I.S.) Sol Urbain

Le GIS Sol urbain a pour objet de développer, coordonner et promouvoir des recherches interdisciplinaires visant à améliorer la connaissance du sol peu profond (anthropique) en milieu densément occupé, en recourant aux domaines scientifiques suivants : archéologie, histoire, urbanisme, génie civil, physico-chimie, pédo-biologie, géologie et géophysique.

Ce GIS fait suite au groupement de recherche n°1101 sur le sol urbain créé en 1994 pour deux ans.

Le centre national d'archéologie urbaine (CNAU), service de la sous-direction de l'archéologie de Tours est associé à ce groupement par une convention.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

CNRS délégation régionale d'Ile-de-France est - Tour Europa, 126, 94532 Thiais

AUTRE(S) PARTENAIRE(S)

UPR CNRS n°6831, centre de pédologie biologique Vandoeuvre les Nancy

Laboratoire Archéologie et territoire, UMR CNRS n°6575, Université de Tours

Centre de développement des géosciences appliquées, Université de Bordeaux

33405 Talence

Centre de documentation en histoire des techniques du CNAM, Paris

Division Eau du laboratoire central des ponts et chaussées, 44340 Bouguenais

Centre d'enregistrement et de recherche en mécanique des sols, ENPC 774555 Marne la Vallée

Ecole Centrale de Lyon, laboratoire de tribologie et de dynamique des systèmes UMR n°5513

Laboratoire sols, solides, structures, UMR CNRS n°5521 IMG Université de Grenoble

DUREE DU PROJET : 14 mois

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1999		100.000	100.000

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE
SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Rassembler les informations scientifiques nécessaires à l'interprétation des objets qui seront rassemblés dans les collections du futur musée des arts et des civilisations, ainsi que des sociétés qui les ont produits. Mobiliser les centres de recherches français et les services compétents du ministère pour constituer les bases de données permettant le transfert de ces savoirs aux différents publics.

Ce travail s'effectuera dans le cadre d'une unité mixte de service nouvellement créée par convention associant le ministère (direction des musées de France), la mission de préfiguration du musée des arts et des civilisations et le CNRS, et destinée à préparer la création du centre de recherche du futur musée.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

CNRS - soutien à l'UMS « préfiguration de l'unité de recherche du musée des arts et des civilisations »
Délégation régionale Paris A, 27 rue Paul Bert 94000 Ivry sur Seine

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

Mission de préfiguration du musée des arts et des civilisations
Direction des musées de France
CNRS (450 KF + emplois)

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel 1999 - 2002

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1998	230 000 F	230 000 F	230 000 F
1999			
2000			

FICHE DE PROGRAMMATION DE SUBVENTION DE RECHERCHE

(ENVELOPPE RECHERCHE - CHAPITRE 66.98)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres)

Inventaire scientifique des collections ethnographiques.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(indiquer son adresse)

CNRS - Soutien à l'UMR CEF

Délégation régionale Paris A, 27 rue Paul Bert 94000 Ivry sur Seine

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

Direction des Musées de France - Musée National des Arts et Traditions Populaires
(MNATP) (1997/1998)

RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres)

Diffuser auprès de la communauté scientifique les matériaux des recherches thématiques accumulés par la Cellule et par les chercheurs travaillant au MNATP sur des corpus d'objets ethnographiques
Etablissement d'un thesaurus hiérarchisé en relation avec les bases de données existantes informatiques du Ministère de la Culture et de la communication (Base Ethno) prenant en compte la multiplicité des provenances des collections étudiées

- traitement des corpus thématiques d'objets agricoles (enquêtes piégeage, attelage joug, instruments aratoires, pêche en eau douce)
- traitement des corpus déjà constitués (marionnettes, costumes, bijouterie populaire, céramique en terre glaçurée)
- numérisation des images fixes et animées
- diffusion de témoignages oraux
- cartographie informatisée des recherches - constitution d'un Atlas ethnographique des témoignages matériels français, outil inexistant

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche :			
Subvention du MC : 400.000	ch. 66.98 art. 80 :	AP 99 : 400.000 F	CP 99 : 400.000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : (ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

ORGANISME SUBVENTIONNE : (Nom et adresse)

Participation au projet franco-québécois d'Encyclopédie culturelle hypermédia de l'Océanie (ECHO) visant à développer un réseau international de compétences sur l'Océanie en accompagnement de la création du futur musée des arts et des civilisations, à travers :

- la collecte d'informations contextuelles sur les collections océaniennes du musée de la Civilisation à Québec et sur les collections du futur musée français des arts et des civilisations ,
- la valorisation des collections et de savoirs associés sous des formes multimédias, en ligne et hors ligne (cédéroms et sites web bilingues),
- l'élaboration d'un modèle de structuration des informations transposable à d'autres collections muséographiques.

Le projet ECHO est coordonné au niveau français par l'unité mixte de service (UMS) « préfiguration de l'unité de recherche du musée des arts et des civilisations ».

ORGANISME SUBVENTIONNE :

CNRS - soutien à l'UMS « préfiguration de l'unité de recherche du musée des arts et des civilisations »

Délégation régionale Paris A, 27 rue Paul Bert 94000 Ivry sur Seine

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : (indiquer leurs apports respectifs)

CNRS - UMS MAC

CREDO - centre de recherche et de documentation sur l'Océanie - CNRS/EHESS

Maison des sciences de l'homme

Université Laval à Québec

Musée de la Civilisation à Québec

Département des affaires internationales - MCC

Sociétés spécialisées dans le multimédia (Micro-Intel à Montréal, Hypervision à Manosque)

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1999	200 000 F	200 000 F	200 000 F

PROGRAMME 1998-2000
**« DROIT DE LA PROPRIETE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE ET TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION »**

PRESENTATION

Dans la perspective du développement de la société de l'information, la mise en œuvre du droit d'auteur et des droits voisins sera fortement influencée par celle des moyens de diffusion des œuvres protégées. L'expansion des techniques numériques pose des problèmes nouveaux qu'il convient d'étudier à la confluence des connaissances techniques et juridiques.

La préservation des identités culturelles française et européenne face à la diffusion des produits standardisés outre-Atlantique par les réseaux numériques mondiaux est un enjeu qui justifie l'intensification des recherches concernant les effets de ces nouveaux modes de diffusion.

PROGRAMME DE RECHERCHE 1998-2000

Tel est l'objet du présent programme, qui regroupe les initiatives diverses engagées aussi bien par l'administration de la culture, par les organisations de titulaires de droits intellectuels que par plusieurs équipes universitaires, autour des thèmes prioritaires suivants :

- analyser les conséquences juridiques des divers types de réseaux numériques ;
- développer les études de droit comparé ;
- analyser les spécificités de la circulation des œuvres protégées dans le cadre du commerce électronique ;
- étudier les méthodes d'authentification des messages numériques compte tenu des procédures d'identification faisant l'objet d'une normalisation internationale (à la suite de la convention triennale 1995-1997 entre le ministère de la culture, les organisations de titulaires de droits et l'AFNOR) ;
- étudier les hypothèses d'organisation d'une maîtrise juridique internationale des réseaux numériques ;
- analyser les effets sur l'économie culturelle des nouveaux modes de diffusion ;
- accompagner sur le plan juridique les programmes de recherche engagés en matière de :
 - traduction automatique
 - moteurs informatiques de recherche
- contribuer à l'élaboration des positions françaises dans les négociations communautaires et internationales concernant le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information ;
- contribuer à l'évolution du droit français en matière de PLA en fournissant une assistance opérationnelle sur certains grands chantiers (création salariée, réflexion sur la notion d'auteur).

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

**Droit de la propriété littéraire et artistique et nouvelles technologies de l'information (voir
fiche jointe)**

ORGANISME SUBVENTIONNE :

**Centre d'études et de recherche en droit de l'immatériel (CERDI)
Faculté Jean Monnet Université de Paris Sud
54, boulevard Desgranges
92331 Sceaux cedex**

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

- Organismes français de droits d'auteurs et droits voisins
- AFNOR

DUREE DU PROJET : 3 ans (1998-2000)

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :		420.000 MF déjà engagés	en 1998
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999		à déterminer	à déterminer

FICHE DE PROGRAMMATION DE SUBVENTION DE RECHERCHE

(ENVELOPPE RECHERCHE - CHAPITRE 66.98)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

A nouveau rapprochés par les principaux acteurs de la société - politiques, économiques, industriels, éducatifs, culturels, sociaux,... - en quête de processus d'innovation et de nouvelles compréhensions, l'Art et la Science révèlent dans leurs recherches fondamentales et pratiques, des préoccupations similaires gravitant autour de la création de nouveaux modèles de représentation, qui modifient radicalement notre perception du monde, au sens le plus large du terme. Le rapport entre création visuelle ou sonore et nouvelles technologies d'expression et de communication, illustre par sa rapide progression cette dynamique d'innovation propre à la confrontation entre les cultures artistiques et scientifiques.

La rapport de Jean-Claude Risset remis récemment au Ministre chargé de la recherche a attiré l'attention sur les insuffisances de collaborations entre les mondes de la recherche et ceux de la création, malgré les efforts réalisés ces dernières années pour amplifier les relations entre institutions scientifiques et artistiques. Dans cette logique interministérielle, il s'agit pour le ministère de la culture de soutenir ce rapprochement en choisissant de le cerner par un ensemble cohérent de projets complémentaires de recherche avec le parti pris de la démarche artistique comme base de réflexion et d'action.

Plusieurs programmes à vocation transdisciplinaires ont d'ores et déjà été proposés à la mission de la recherche : par le groupe issu des rencontres de Souillac animées par Don Foresta et Georges-Albert Kisfaludi (Ecole d'art de Cergy), par A. Quesada (centre Danae de Jarnac), par S. Natkin du CNAM (responsable du DEA média et multimédia), par la maison des sciences de l'homme de Bordeaux et collaboration avec M. Bernardini, par Evelyne Golomer (projet de colloque art-geste et médecine), par J. Davallon (évaluation d'applications multimédias de l'université de Clermont -Ferrand), par J. Joy (villa Arson) et l'atelier multimédia du centre de l'art concret (Mouans-Sartoux) Un groupe de travail du conseil associant les directions et établissements concernés sera réuni sur ces sujets début 1999 afin d'élaborer une stratégie concertée au sein du ministère de la culture et s'inscrivant en complémentarité des initiatives qui pourraient être prises par le ministère chargé de la recherche à la suite du rapport de J.C. Risset.

ORGANISME SUBVENTIONNE : A déterminer

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

CALENDRIER :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel : oui

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche :			
Subvention du MC : MRT : 250.000	ch. 66.98 art. : 80	AP 99 : 250.000 F.	CP 99 : 250.000 F.

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Contrat de Plan entre l'Etat et la Région Rhône-Alpes

Il s'agit de développer, par une politique culturelle volontariste, le patrimoine historique, archéologique, ethnographique, scientifique et technique de la région Rhône-Alpes. L'histoire industrielle de la région et l'importance des activités de recherche scientifique qui y sont menées justifient un effort spécifique de diffusion de la culture scientifique et technique.

A cet effet, une restauration, une mise en valeur et une animation de grands sites patrimoniaux et leur insertion dans des itinéraires de tourisme culturel doivent permettre, avec un partenariat des collectivités publiques, de mener à bien une telle politique patrimoniale se concrétisant essentiellement par un programme de mise en valeur et de présentation des grands sites archéologiques, par la restauration des grands édifices religieux et par le développement des ateliers de restauration des musées de la région.

ORGANISME SUBVENTIONNE : Crédits délégués à la :

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes

Le Grenier d'Abondance

6 quai Saint-Vincent, 69283 Lyon Cedex 01

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 4 ans (1994-1998)

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC : 1 500 000 F.	ch. 66.98 art. 80	A. P 99. : 300 000 F.	C. P. 99 : 300 000 F.

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Valorisation des recherches en sciences humaines et sociales dans les domaines culturels

- Exposition sur le thème du patrimoine industriel couplée à la réalisation d'un cédérom sur ce thème en partenariat avec la société Syrinx, la ville de Lyon et la Fondation Berliet.
- Organisation d'un colloque sur le patrimoine industriel dans le centre des archives du monde du travail à Roubaix en collaboration avec la direction des archives de France.
- Présentation à Alexandrie de l'exposition « Archéologie sous les mers » (produite en version arabe et complétée par la présentation des fouilles effectuées dans le port de la ville par le CNRS) et du site web associé, réalisé par la MRT et le DRASSM de la sous-direction de l'archéologie. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'année France-Egypte, elle est cofinancée par le ministère des affaires étrangères.
- Présentation des produits en ligne et hors ligne, réalisés par le ministère et ses partenaires scientifiques, en vue de valoriser les recherches culturelles (fouilles archéologiques d'intérêt national, sites de l'inventaire général, recherche musicale, recherches architecturales, etc.) au Forum des arts et de l'univers scientifique et technique de Toulouse.
- Accueil de chercheurs étrangers (canadiens,...) travaillant dans les domaines culturels.
- Soutien des programmes de recherche menés par le comité d'histoire du ministère de la culture : (50.000 F HT).

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Fondation maison des sciences de l'homme (MSH) - Centre coopératif de recherche et de diffusion en anthropologie
54, boulevard Raspail - 75006 Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

CNRS (participation d'un chercheur, financement de l'exposition sur l'archéologie), ministère des affaires étrangères (300.000 F), EHESS (participation d'un directeur d'étude)

DUREE DU PROJET :

Convention pluriannuelle (avenant 1999 à la convention du 12/04/96)

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P 99. : 735.000 F	C. P. 99 : 735.000 F

**Programmes pilotés par le comité scientifique pour l'analyse,
la restauration et la conservation des biens culturels**

(axe n° 2 du schéma stratégique)

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Les moules à pièces en plâtre des XVIIIème et des XIXème siècles avec des inclusions d'un produit de type mastic-résine :

- 1°) reconnaissance, identification des différents types de mastics employés,
- 2°) traitement en vue d'un éemploi de ces fonds anciens
- 3°) amélioration de leur conservation

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Groupe de Recherche sur le Plâtre dans l'Art (Association loi 1901) - 11 bis rue Beaunier - 78630 Orgeval (Président : G.L. Barthe)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(les apports des différents partenaires seront à définir)

1°) Ateliers de moulage du Louvre

2°) Institutions étrangères (Académie Royale de Bruxelles, fond Velasquez, Musée Bardo Tunis)

DUREE DU PROJET : 18 MOIS

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel : oui

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération : 70 000 F			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1999	à déterminer		

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Programme commun de recherche (PCR) sur la stabilisation des métaux ferreux

Le PCR "métaux" a été mis en place au cours de l'année 1998. Les thèmes qui se sont dégagés suite aux réunions de concertation sont les suivants :

- détermination du rôle joué par les chlorures dans la corrosion active
- détermination des cinétiques d'extraction des chlorures et du seuil de corrosion
- mise au point de méthodes de diagnostic et d'évaluation des objets avant et après traitement (constat d'état, terminologie commune, constitution d'un atlas des dommages)
- recherche de méthodes de stabilisation de la corrosion (par extraction ou inhibition).

Il a été décidé de réaliser des éprouvettes de laboratoires vieilles artificiellement pour mener des études ayant un caractère systématique et comparatif. Ces éprouvettes seront par la suite traitées par différents procédés (sulfite alcalin, plasma hydrogène, électrolyse) selon des protocoles établis d'un commun accord, puis analysées après traitement (spectrométrie Mössbauer, mesures magnétiques...). Parallèlement une enquête sera réalisée pour évaluer l'état des objets traités depuis plusieurs années.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Musée Archéologique départemental du Val d'Oise, IRRAP, Arc'Antique, LAM

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Partenaires à déterminer en fonction de l'avancement des travaux.

DUREE DU PROJET : pluriannuelle

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel : oui

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P 99. : 100 000 F.	C. P. 99 : 100 000 F.

FICHE DE PROGRAMMATION D'OPERATIONS DE VALORISATION DE LA RECHERCHE

(enveloppe recherche - 66.98)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

NATURE ET TITRE DE L'OPERATION DE VALORISATION :

(publications, expositions, audiovisuels, bases de données, banques d'images, etc.)

Réalisation et publication d'un ensemble de documents audiovisuels et multimédias sur "la caractérisation et la dégradation des matériaux constitutifs des biens culturels": volume IV

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(indiquer son adresse)

GEOPRE - Maison de la géologie (association reconnue d'utilité publique)

**77 rue Claude Bernard
75005 PARIS**

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

CNRS, UMR 5590

CALENDRIER :

11 mois (du 1/1/99 au 30/11/99)

RESUME :

Le projet consiste à publier une série originale de quatre plaquettes illustrées de nombreuses photographies accompagnées de cédéroms et de livrets explicatifs détaillés sur la caractérisation et la dégradation des matériaux de construction. Les deux premières séries ont porté sur les grandes familles de matériaux pierreux utilisés en construction et sur les dégradations de ceux-ci.

La première plaquette est sortie en janvier 1996 sous forme d'un CD-photo et d'une plaquette abondamment illustrée : nature et origine des pierres des monuments (ISBN n°2 -906553 -02-7).

La seconde plaquette est publiée en 1997 sur le travail en carrière et à la taille et la sculpture de la pierre (ISBN n° 2 -906553-2-8).

La troisième plaquette, est publiée en 1998 sur les matériaux naturels de couverture. La quatrième plaquette, objet de la présente demande, sera publiée en 1999.

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel : non

Coût total de l'opération : 470 000 F			
Subvention du MC :*	ch. 66.98 art. 80	AP 99 : 75 000 F	C.P. 99 : 75 000 F

(*indiquer le chapitre et l'article concernés)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Collection d'ouvrages coéditée avec CNRS Editions : la conservation du patrimoine - 6^{ème} et 7^{ème} ouvrages de la collection : la conservation des vitraux et verrières et la conservation du bois.

Le 5^{ème} ouvrage de la collection, la conservation des métaux sous la direction de Claude Volfowsky, paraîtra dans le premier trimestre 1999.

Les deux prochains ouvrages sont d'ores et déjà programmés : il s'agit de la conservation des bois dont la coordination serait confié à Mme France Dijoud, conservateur du patrimoine , chef du service de restauration des musées de France (*sous réserve d'accord définitif*) et de la conservation des vitraux et des verrières dont la coordination serait confié à Mme Isabelle Pallot-Frossard, conservateur du patrimoine, directeur du laboratoire de recherche des monuments historiques (*sous réserve d'accord définitif*).

Par ailleurs en 1999 est prévu la parution hors collection d'un ouvrage de Mme Françoise Flieder, ancien directeur du centre de recherche sur la conservation des documents graphiques (CRCDG) et de Mme Claire Chahine, directeur adjoint du CRCDG sur les altérations biologiques des oeuvres d'art.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(indiquer son adresse)

CNRS Editions 15 rue Malebranche 75005 PARIS

Avenant n°2 à la convention du 20/01/98 liant CNRS Editions et le ministère de la culture et de la communication en cours de rédaction

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : Deux ans (1998 - 1999)

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel : oui (collection)

Coût total de la recherche ou de l'opération : 377 000 F			
Subvention du MCC :*	ch. 66.98 art.80	A.P. 99 : 100 000F	C.P. 99 : 100 000 F

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE -

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Projet « Eurêka » RESTOR F707/EU 1644 (2^{ème} et dernière tranche)

L'objectif du projet RESTOR est de développer et de commercialiser un équipement de nettoyage de façades basé sur le principes de la photoablation laser.

Des équipements de nettoyage de statues par laser ont démontré que le nettoyage par laser était possible techniquement mais leur rentabilité économique est très faible pour une utilisation plus banalisée.

C'est pourquoi l'ambition du projet est de mettre sur le marché un équipement de nettoyage de forte puissance laser permettant de nettoyer plus de 10 m² de façade par heure pour le marché des façades de bâtiments de qualité de type « hausmannien ». Ceci suppose une automatisation partielle du procédé et une amélioration des performances du laser (nouveau laser, réseaux de neurones, système de refroidissement en particulier).

Ce projet s'inscrit dans une procédure EURÊKA.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

BMI-Industries - Thompson CSF

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Société Quélin, Laboratoire de recherche des monuments historiques, FHG IWS (Allemagne), Neural computer sciences (Royaume Uni), Research Center of Crete (Grèce), Thermal engineering system (Royaume Uni)

DUREE DU PROJET : 1998 A 1999

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel : oui sur 3 ans
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche :	16,5 M.F. dont France : 8,7 M.F.		Total aides de l'Etat : 4,4 M.F.
	ch. 66.98 art. 80 : 200 000 F Ministère chargé de la recherche(MENESR) : 2,5 M.F. Ministère de l'industrie (MIPT) : 1,5 M.F.	A.P. 99 : 200 000 F.	C.P. 99 : 200 000 F.

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Programme commun de recherche "papier-filigrane, encres"

L'objectif de ce programme commun de recherche est de faire progresser la connaissance dans le domaine de l'analyse des papiers et des tracés (origine, type d'encres, état de conservation, compréhension des mécanismes de dégradation, notamment des encres ferro-galliques). Dans le cadre de ce programme seront entrepris les travaux suivants : établissement d'un référentiel (thésarus), identification des papiers et des caractéristiques physico-chimiques, notamment des propriétés optiques (colorimétrie), examens en laboratoire (photographie, radiographie, bétagraphie), numérisation et traitement de l'image.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

DMF / C2RMF, coordonnateur du projet : Jean-Louis Boutaine

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(les apports des différents partenaires seront à définir)

Musée du Louvre, Département des arts graphiques, CRCDG, CNRS (ITEM, IRHT, LRP), Direction des Archives de France, Musée des Arts Décoratifs, Palais des Beaux Arts de Lille, Université de la Rochelle / Département de Physique

DUREE DU PROJET : 3 ANS

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel : oui

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération : en cours d'évaluation			
Subvention du MCC : 200 000 F	ch. 66.98 art. 80	A. P. 99. : 200 000 F.	C. P. 99 : 200 000 F.

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE -

SERVICE : MISSION de la recherche et de la technologie

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

PUBLICATION de CORE, n° 6, revue européenne sur la conservation et la restauration des biens culturels

En association avec la Section Française de l'Institut International de Conservation (SFIIC) qui assure le comité de rédaction, le suivi et le contrôle scientifique de la revue, l'éditeur ERRANCE publie CORE, une revue pluridisciplinaire, diffusée auprès d'un public large, qui rend largement compte des travaux et des évolutions techniques dans le domaine de la conservation et de la restauration des biens culturels. L'aide sera apportée uniquement aux premiers numéros pour le lancement de la revue, qui doit assurer par la suite son autofinancement. Les trois premiers numéros (3000 exemplaires) sont sortis respectivement les 15 septembre 1996, 30 mars 1997 et 20 octobre 1997.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

EDITIONS ERRANCE S A R L

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Section française de l'Institut international de Conservation (SFIIC), association selon la loi de 1901

DUREE DU PROJET : septembre 1998 - mai 1999

Avenant n° 3 à la convention du 2 mai 1996.

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération : 160 000 F.			
Subvention du MCC : 100.000 F.	ch. 66.98 art. : 80	AP : 99 : en cours d'évaluation	CP : 99 : en cours d'évaluation
Subvention autres organismes (les détailler)			

**SUBVENTION
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)
CHAPITRE 66.98**

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE -

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

NATURE ET TITRE DE L'OPERATION DE VALORISATION :

Publication des actes du colloque du groupe «désinfection des biens culturels » (CNRS-MCC)

ORGANISME SUBVENTIONNE :

CNRS, groupe des laboratoires de Vitry-Thiais, laboratoire OMM, M.Henry

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

CALENDRIER : 1 semestre 1999

RESUME :

Les actes du colloque organisé les 2 et 3 décembre 1998 par le CNRS - Laboratoire OMM - et la Mission de la recherche et de la technologie - MCC- au Musée national des Arts et Traditions populaires contiendront à la fois les interventions des conférenciers et les discussions qui ont eu lieu dans les ateliers "conservation, désinfection, normalisation et encapsulation". Les actes du colloque seront mis en ligne sur le site «science et patrimoine culturel de la MRT.

NB : Indiquer si cette opération s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût total de l'opération : (enveloppe recherche)	50 000 F		
Subvention du MC :	ch. 66.98 art. 80 :	A.P. 99 : 25 000 F	C.P. 99 : 25 000 F
Subvention autres organismes (les détailler) :			

**SUBVENTION
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Préparation des actes du prochain colloque de la SFIC prévu au printemps 2000 et portant sur la conservation des instruments de musique

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

SFIC
29 rue de Paris
77420 CHAMPS SUR MARNE

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET :

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

Coût total de la recherche ou de l'opération : à préciser			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1999		50 000 F	50 000 F
2000		50 000 F	50 000 F

**SUBVENTION
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Aide à la publication des actes de la conférence internationale du groupe ICOM CC à Lyon en 1999

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

Section française ICOM CC
1 rue Miollis
75015 PARIS

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération : 2 464 000 F			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1999		en cours d'évaluation	en cours d'évaluation

**SUBVENTION
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

NATURE ET TITRE DE L'OPERATION DE VALORISATION :

Publication du Bulletin n° 15 des « *Nouvelles de l'Arsag* ».

ORGANISME SUBVENTIONNE :

ARSAG (Association pour la Recherche Scientifique sur les Arts Graphiques)
Muséum national d'histoire naturelle, 36 rue Geoffroy Saint-Hilaire - 75005 Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

CALENDRIER :

RESUME :

NB : Indiquer si cette opération s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût total de l'opération : (enveloppe recherche)			
Subvention du MC :	ch. 66.98 art. 80 :	A.P. 99 : en cours d'évaluation	C.P. 99 : en cours d'évaluation

**SUBVENTION
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

NATURE ET TITRE DE L'OPERATION DE VALORISATION :

Publication de la revue CRBC.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

ARAFU, Université de Paris I, 17 rue de Tolbiac, 75013 Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

CALENDRIER :

RESUME :

NB : Indiquer si cette opération s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût total de l'opération : (enveloppe recherche)			
Subvention du MC :	ch. 66.98 art. 80 :	A.P. 99 : en cours d'évaluationF	C.P. 99 :en cours d'évaluation

**SUBVENTION
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

NATURE ET TITRE DE L'OPERATION DE VALORISATION :

Publication des actes du colloque WOAM sur les bois gorgés d'eau

ORGANISME SUBVENTIONNE :

GIPC ARC NUCLEART, CEA 17, rue des Martyrs, 38054 Grenoble Cedex 9

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

CALENDRIER :

RESUME :

NB : Indiquer si cette opération s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût total de l'opération : (enveloppe recherche)			
Subvention du MC :	ch. 66.98 art. 80 :	A.P. 99 : 30 000 F	C.P. 99 :30 000 F

Soutien au programme interministériel sur la ville
(axe n° 3 du schéma stratégique)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Les missions du ministère de la culture et de la communication le placent au coeur des problématiques de la cité. La création de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA) fait du ministère un des partenaires essentiel dans la réflexion sur les composantes morphologiques, spatiales et temporels de la ville. La poursuite de l'effort de démocratisation culturelle confiée à la Délégation au Développement et à l'Action Territoriale (D.D.A.T.) conduit à la prise en compte de nouvelles données comme celle de l'éclatement spatial des questions sociales ou celles du développement de la diversité culturelle. Il s'agit donc, au sein du ministère, de bâtir et mettre en pratique une politique cohérente et concertée qui soit à la mesure des enjeux et qui permette au ministère de tenir sa place dans la politique interministérielle de recherche sur la ville.

La mise en place, au sein du Conseil ministériel de la recherche, d'un comité interdirectionnel composé de représentants des services concernés (DAPA, DDAT, DEP, MRT) devrait aboutir début 1999 à l'élaboration d'un appel à projets de recherche capable d'explicitier les problématiques propres au ministère tout en les articulant avec les politiques culturelles mises en oeuvre.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

CNRS ou laboratoires associés au sein du programme à définir.

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

Dans toute la mesure du possible, on veillera à conforter les collaborations actuelles avec le Plan Urbain, la DIV, le FAS, etc...

DUREE DU PROJET : pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC : 400 000 F.	ch. 66.98 art. 80	A. P 99. : 400 000 F.	C. P. 99 : 400 000 F.

**Programmes pilotés par le comité scientifique sur la documentation
informatisée et le multimédia**

(axe n° 4 du schéma stratégique)

SUBVENTION DE RECHERCHE

OU

DE VALORISATION DE LA RECHERCHE (Colloques, publications, expositions, bases de données ...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Travaux de recherche de l'équipe « Analyse des médias et interaction » de l'Institut de Recherche en Informatique de Toulouse (IRIT).

Ces travaux portent sur :

- la conception de méthodes automatiques d'analyse et d'indexation du contenu des médias temporels à vocation culturelle et artistique (enregistrements musicaux, documents audiovisuels, bandes son,...)
- le développement de systèmes multimédias interactifs de consultation et d'aide à la perception des documents temporels,
- la définition de formats de description et de présentation des documents multimédias pour l'édition et la diffusion ;

ORGANISME SUBVENTIONNE : (Nom et adresse)

Université Paul-Sabatier de Toulouse
118 route de Narbonne 31062 Toulouse Cedex

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :(indiquer leurs apports respectifs)

CNRS, Université Paul-Sabatier de Toulouse

DUREE DU PROJET : 3 ans

Avenant n° 2, pour 1999, à la convention du 01/08/97

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel : oui

Coût total de la recherche ou de l'opération : 600 000F.			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1999		100 000 F	100 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Développement d'outils et de méthodes destinés aux nouveaux supports électroniques de l'information et de la création dans le cadre d'un regroupement de laboratoires universitaires.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

Université de Paris VIII
8 rue de la Liberté, 93000 Saint-Denis cedex 02

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel : convention

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération un ingénieur de recherche MAD par le Ministère de la culture (300.000 F)			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80		C. P.
1999		100.000 F	100.000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Enrichissement d'un logiciel de traduction automatique par la terminologie spécialisée des archives

L'introduction dans un logiciel de traduction de dictionnaires machines contenant la terminologie spécialisée du domaine d'activité de l'utilisateur peut améliorer de façon significative la qualité de la traduction fournie et permettre un taux de compréhension de la traduction premier jet, en moyenne de 95%.

Il est prévu l'expérimentation au sein du ministère de la culture, pendant une année, d'un outil de traduction automatique grand public "Reverso" produit et diffusé par la société française Softissimo, qui serait enrichi en y insérant la terminologie de la théorie archivistique.

Ce projet engagé en 1998 avec la langue anglaise, se poursuivrait en 1999 avec la langue allemande. Le programme consiste dans le recensement et la collecte de ressources lexicales (dictionnaires et corpus du domaine disponibles), l'alignement des corpus, l'extraction automatique de la terminologie et la vérification manuelle; L'introduction dans le logiciel de la terminologie constituée; le test du logiciel; le test du logiciel avec les utilisateurs; le rapport d'évaluation avec l'ensemble des partenaires.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

Softissimo
7 rue Auber, 75009 Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 8 mois

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération : 250 000 F			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1999		à déterminer	à déterminer

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE :

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Organisation d'une table ronde à IMAGINA (Monaco, janvier 1999). Publication des actes, en une version papier et en une version sur l'internet.

Les techniques numériques et informatiques ont engendré une profonde symbiose entre le son et l'image, sous toutes ses formes, et ont en parallèle multiplié les sources d'information (texte, image, son etc.). Cette symbiose entraîne l'émergence d'un nouveau rapport entre les deux médias, tant sur le plan de la composition que de la production, que la diffusion via Internet vient encore renforcer.

Ainsi, la dernière génération d'outils et plates-formes numériques communs à l'ensemble de l'audiovisuel ouvre-t-elle des perspectives inédites permettant d'établir un lien étroit, entre la perception et la représentation des mondes visuels et sonores.

Ce lien reste encore largement à explorer, que ce soit dans le domaine des studios virtuels, des relations entre les espaces sonores et visuels ou dans celui des nouvelles formes d'interactivité et de création artistique. Le langage commun numérique permet enfin une approche parallèle du son et de l'image, et ce dès la conception du projet et dans l'ensemble du processus de production.

Jamais sans doute, dans l'histoire de l'audiovisuel et des arts électroniques, le champ des possibles n'a été aussi ouvert qu'aujourd'hui. Les promesses sont riches, tant du côté des laboratoires de recherche que du côté des industriels et des centres d'art, tous secteurs d'applications confondus, du cinéma à la télévision numérique interactive en passant par le jeu vidéo et les installations d'artistes.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

IMAGINA

Institut national de l'audiovisuel - INA établissement public
4, avenue de l'Europe - 94366 BRY-sur-MARNE

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999	200.000 F	200.000 F	200.000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Structuration de la documentation sur le patrimoine. DTD-EAD. Contribution à la définition de la norme internationale ISO

Depuis septembre de cette année, une étude est en cours concernant la structuration des instruments de recherche des archives.

Cette étude vise à baliser au format SGML deux inventaires d'archives suivant la DTD dite EAD (Electronic Archives Document).

Si les premiers résultats montrent déjà tout l'intérêt de cette structuration, il montre aussi les problèmes posés par la DTD EAD. En effet, cette DTD, née du travail d'institutions nord-américaines, ne prend pas en compte les spécificités des archives françaises. Cependant, il est très souhaitable que cette DTD puisse être commune à l'ensemble des Services d'archives dans le monde afin d'assurer l'interopérabilité des inventaires d'archives. Il est nécessaire que la France puisse contribuer efficacement à l'élaboration de cette DTD au niveau normatif international.

En conséquence, cette étude vise à :

- mettre en place une chaîne de production d'instruments de recherche afin de pouvoir expérimenter, au sein même des archives, l'efficacité des concepts contenus dans la DTD EAD pour décrire les fonds archivistiques français ; cette chaîne reposera sur les mêmes outils que ceux mis en place pour l'Inventaire.
- préparer une contribution du ministère pour les futures réunions de normalisation afin de présenter les besoins des services d'archives français.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : 1 an

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération : 400 000 F			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1999	200 000 F	200 000 F	200 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Structuration de la documentation sur le patrimoine. DTD pour les musées.

Lors de la préparation des expositions, les conservateurs et les documentalistes sont conduits à collecter une documentation abondante sur les oeuvres et les artistes exposés. Cette documentation est variée : livres, correspondances, photographies, films, documents d'analyse comme les radiographies. Cette documentation sert principalement la production du catalogue d'exposition. Par la suite, cette documentation est archivée dans des dossiers qui sont généralement de deux types: dossiers d'oeuvres et dossiers d'artistes.

Malheureusement cette documentation est difficilement exploitable en raison de la diversité des supports (papier, films, cassettes magnétiques, etc.). De plus, il arrive souvent que les textes, sous forme électronique, élaborés pour les catalogues soient mal conservés et deviennent donc inexploitables.

Le recours aux documents électroniques semble donc, comme dans les autres domaines, indispensable.

Le but de cette étude est :

- d'examiner la démarche scientifique pour la collecte d'information pour les expositions ;
- de définir les structures de cette documentation ;
- d'en déduire la DTD correspondante ;
- d'évaluer l'apport de la documentation structurée à la conception d'un catalogue d'exposition.

Le MNAM servira de site pilote. D'autres établissements participeront à l'expérimentation. Par ailleurs, il sera établi une collaboration avec le musée d'art contemporain de la ville de Québec afin d'assurer à ces travaux une portée internationale.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 1 an

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1999	300 000 F	300 000 F	300 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Structuration de la documentation sur le patrimoine : Détermination des parties communes aux DTD. Première application, la bibliographie multimédia

Lors des premières évaluations de l'usage des DTD pour la production des documents électroniques, il est apparu qu'un certain nombre d'éléments qui constituent ces documents sont à la fois répétitifs et communs. Parmi ces éléments , on trouve notamment les notices descriptives des phototypes et les notices bibliographiques.

Il semble donc a priori qu'il soit plus efficace et scientifiquement plus homogène de traiter ces éléments de façon globale pour l'ensemble des dossiers, quels que soient les domaines traités par ces dossiers. En conséquence, il est apparu utile d'étudier la possibilité de gérer ces éléments de façon indépendante. Du fait du caractère très générique des notices bibliographiques, il a été décidé de retenir celles-ci comme premier sujet d'expérimentation.

Il s'agit donc de concevoir une DTD conforme aux notices bibliographiques au format UNIMARC tant en ce qui concerne les objets multimédias que les données d'autorité. Cette DTD permettra la description de livres, de multimédias, de disques, de films. La bibliographie, ainsi traitée de manière homogène, pourra être incluse directement dans tous les types de documentation sur le patrimoine.

Cette étude se fera en liaison avec les autres études concernant les développements de DTD sectorielles (Inventaire, archéologie, musée, archives) afin d'étudier la validité de ce découpage.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : 1 an

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1999	300 000 F	300 000 F	300 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : Définition et évaluation de la chaîne complète de production et de diffusion des données du patrimoine

A l'issue des conventions de recherche successives avec l'INRIA, Euroclid a mis en place une chaîne de production pour les dossiers d'inventaire. Celle-ci comprend une DTD SGML pour les classeurs d'inventaire ainsi qu'un atelier complet de création et d'assemblage de dossiers d'inventaire au format SGML.

En parallèle, il a été défini une DTD SGML pour les documents BSR des services de l'archéologie.

Pour compléter la chaîne de production de dossiers SGML, il est souhaitable de lui ajouter un module de contrôle et de validation syntaxique et lexicale

Pour compléter cette tâche de contrôle, il est souhaitable d'ajouter un outil capable de valider l'ensemble des liens inter documents. Une des premières applications mises en œuvres grâce à cette chaîne documentaire est la mise en ligne des dossiers d'inventaire et du BSR sur l'internet avec possibilité de recherche en texte intégral ou sur la structure des documents.

Objectifs

Conversion Word / SGML. Feuille de style Word

L'unique moyen de transcrire des documents Word non structurés en documents SGML structurés est déjà d'imposer à l'auteur des documents une feuille de style. Cette feuille de style devra être créée pour refléter la structure de la DTD, pour permettre l'analyse des documents et leur structuration automatique.

Contrôle syntaxique et lexical

Deux types de contrôle pourront être mis en place, le contrôle du vocabulaire des dossiers électroniques et le contrôle des liens interdocuments contenus dans les dossiers.

Validation de nouveaux documents

A la saisie d'un nouveau document, l'utilisateur doit pouvoir demander une validation sur le dossier qu'il vient de créer dans la base. Selon le même principe que précédemment, on pourra proposer un mode de contrôle standard qui pourra être déclenché automatiquement à la sauvegarde du document dans la base. L'utilisateur aura également la possibilité de choisir les contrôles qu'il veut appliquer à un document à l'aide de menus déroulants.

Les outils de validation travaillant actuellement sur des fichiers, une étape intermédiaire de transformation au format ascii délimité devra être réalisée avant de pouvoir déclencher la validation.

Les contrôles ne s'appliquant dans ce cas qu'à un seul document, on pourra par exemple proposer à l'utilisateur de rouvrir en modification le dossier non conforme aux spécifications.

Contrôle des liens inter-documents

Avant chaque export de documents depuis la plate-forme de production, il est nécessaire de garantir la validité des liens inter documents. En effet, toutes les applications en aval de la production de documents peuvent utiliser les informations portées par ces liens ; c'est le cas par exemple de la mise en ligne des dossiers de l'inventaire et du BSR qui offre une navigation hypertexte entre dossiers.

Pour ce faire, un programme pourra être déclenché automatiquement à l'export de documents qui contrôlera l'existence des dossiers destinations de liens.

ORGANISME SUBVENTIONNE : Euroclid

DUREE DU PROJET : 1 an

Coût total de la recherche ou de l'opération :		750 000	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999	480 000 F	480 000 F	480 000 F

DELEGATION GENERALE A LA LANGUE FRANCAISE

DELEGATION GENERALE A LA LANGUE FRANCAISE

PROGRAMME DE RECHERCHE POUR 1999 TRAITEMENT INFORMATIQUE DU LANGAGE

La délégation générale à la langue française a lancé plusieurs projets de recherche coordonnés avec différents partenaires visant à améliorer la création et la diffusion des ressources linguistiques en français indispensables au traitement informatique du langage et à l'élaboration d'interfaces avancées permettant de mieux accéder aux informations mises à disposition sur les supports numériques.

Les recherches engagées ont pour objectif d'identifier et de régler les problèmes juridiques liés à l'exploitation des corpus textuels, l'identification et la constitution de ressources linguistiques et terminologiques structurées ainsi que la constitution des outils nécessaires pour les manipuler et y accéder. **En 1999, un plus grand intérêt sera porté aux ressources linguistiques plurilingues, dont une des langues est le français.** Elles sont menées en partenariat avec l'Institut national de la langue française (INaLF-CNRS) et plus particulièrement son laboratoire d'Aix en Provence spécialisé sur les données orales, le Centre d'études sur la coopération juridique internationale (CECOJI-CNRS), et l'Université de Haute-Bretagne Rennes 2 pour les outils terminologiques.

Les résultats obtenus sont encourageants au regard de l'ampleur de la tâche. Ainsi, par exemple, 5 années du quotidien « Le Monde » ont été rendues disponibles aux chercheurs dans un format numérique, les conditions, notamment juridiques, de constitution de corpus du français ont été établies, les travaux de Rennes 2 sont en bonne voie de normalisation au sein de l'ISO.

Ces travaux se poursuivront en 1999, répondant ainsi à la priorité donnée par le ministère de la culture et de la communication à l'accès aux contenus en langue française, conformément aux mesures prévues par le programme d'action gouvernemental pour la société de l'information.

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : DELEGATION GENERALE A LA LANGUE FRANCAISE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : (ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Collecte de corpus et études de corpus de français parlé.

Le laboratoire de l'INaLF « Esa 6060 », situé à Aix-en-Provence et dirigé par Mme Claire Blanche-Benveniste détient un corpus de données orales pour le français de 800.000 mots. Il en faudrait 2 millions pour atteindre la taille des corpus européens disponibles pour l'anglais ou le portugais. Il est donc nécessaire de collecter de nouvelles données, de les harmoniser (format, transcription), d'améliorer les logiciels de consultation et de le rendre accessible à la communauté des chercheurs.

En 1998, l'INaLF a commencé à collecter les données nouvelles nécessaires et a élaboré un programme d'enquêtes régionales. Des travaux ont également été commencés pour améliorer la transcription, la saisie informatique et le codage du corpus ainsi que les possibilités de requête sur le corpus.

En 1999, l'INaLF poursuivra les collectes régionales dans cinq grandes régions, commencera les transcriptions et mettra au point les protocoles d'enregistrement.

La mise à disposition des chercheurs et des industriels de corpus écrits et oraux annotés pour le français est l'une des mesures prioritaires retenues par le programme d'action gouvernemental pour la société de l'information.

ORGANISME SUBVENTIONNE : (Nom et adresse)

CNRS-INALF (Institut national de la langue française)
ENS - Fontenay - Saint-Cloud Grille d'honneur - 92211 Saint-Cloud Cedex

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : (indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 3 ans

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999		200.000 F	200.000 F
2000			
2001			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : DELEGATION GENERALE A LA LANGUE FRANCAISE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : (ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Etude juridique sur les conditions d'utilisation de corpus équilibrés du français écrit pour des traitements linguistiques.

Les entreprises et les chercheurs qui font des travaux d'ingénierie linguistique, déplorent l'absence de corpus accessibles pour travailler sur la langue française et les autres langues, notamment des corpus multilingues dont une des langues est le français. La constitution et la mise à disposition de tels corpus se heurtent en premier lieu aux questions de propriété intellectuelle pour tous les textes qui ne sont pas tombés dans le domaine public.

L'étude engagée en 1997 a pour objectif d'examiner dans quelles conditions les textes d'origine très variée nécessaires à la constitution de corpus multilingues pourraient être rendus disponibles pour permettre la réalisation de textes à caractère strictement linguistique aussi bien par des chercheurs de laboratoires publics que d'entreprises d'ingénierie linguistique.

En 1997, l'accompagnement juridique effectué a permis de mettre à disposition des utilisateurs de corpus, via l'AERL, 5 années du journal quotidien « Le Monde ». En 1998, il a accompagné l'INALF dans ses négociations avec les ayants droits pour ce qui concerne la base Frantext. Il a assisté ELRA dans ses négociations avec les producteurs de données textuelles en français. IL a fourni, à partir de la jurisprudence en cours de constitution, des recommandations précises en direction des producteurs et des utilisateurs de corpus et du législateur tant au niveau national qu'euro péen. En 1998, il abordera les problèmes spécifiques soulevés par le caractère multilingue des données (une partie du corpus sous un système juridique, une autre partie sous un autre système, par exemple).

ORGANISME SUBVENTIONNE : (Nom et adresse)

Centre d'études sur la coopération juridique internationale.
Antenne parisienne : CNRS - 27, rue Paul Bert - 94201 Ivry-sur-Seine

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : (indiquer leurs apports respectifs)

Association européenne pour les ressources linguistiques (AERL).
55-57, rue Brillet-Savarin 75013 Paris - Directeur : Khaled Choukri

DUREE DU PROJET : 3 ans

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999		80.000 F	80.000 F
2000			
2001			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : DELEGATION GENERALE A LA LANGUE FRANCAISE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : (ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

Définition et élaboration d'outils d'accès et de gestion de bases de données terminologie

La mise à disposition de ressources terminologiques en ligne est une des conditions de la présence du français dans la société de l'information - ce point fait partie des priorités retenues dans le cadre du plan d'action gouvernemental « Préparer l'entrée de la France dans la société de l'information ». Contrairement à d'autres pays francophones, la France ne dispose pas de grande banque de données terminologiques accessible sur support numérique en ligne ou hors ligne. La technologie des réseaux permet aujourd'hui de concevoir des modes d'accès communs et des formats d'échange aux bases existantes qui évitent de devoir constituer une seule base rassemblant l'ensemble des données. Ces systèmes apportent une plus grande souplesse dans l'interrogation et la constitution des données, pour un moindre coût. M. André Le Meur, de l'université de Rennes II mène des travaux de première importance dans ce domaine, qui sont en bonne voie de normalisation au sein de l'ISO.

En 1998, l'université de Rennes II a participé à la réalisation du projet INESTERM, retenu dans le cadre du programme MLSI lancé par la Commission européenne (DG XIII E) et piloté par l'association française de normalisation (AFNOR). Ce projet a pour objet de mettre en réseau, grâce au format commun, la terminologie multilingue de plusieurs organismes de normalisation européens.

En 1999, elle poursuivra ce projet, participera, au sein du réseau international de terminologie et de néologie, aux actions menées en direction des pays francophones du sud pour la constitution de base de données terminologiques en français et dans les langues partenaires.

Elle participera en outre à la mise en réseau des travaux terminologiques du dispositif d'enrichissement de la langue française.

ORGANISME SUBVENTIONNE : (Nom et adresse)

Université de Haute-Bretagne (Rennes II) - UFR de sciences sociales
6, avenue Gaston Berger - 35043 Rennes cedex

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : (indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET : 3 ans

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999		100.000 F	100.000 F
2000			
2001			

Programmes pilotés par l'Institut National d'Histoire de l'Art

(axe n° 5 du schéma stratégique)

MISSION POUR L'INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART

PROGRAMMATION 1999

Crédits inscrits au budget civil de Recherche et Développement

L'Institut national d'histoire de l'art verra prochainement le jour sur le site Richelieu-Vivienne. Avant que ce nouvel organisme ne prenne sa forme juridique définitive, la Mission pour l'Institut national d'histoire de l'art, présidée par Michel Laclotte, a souhaité lancer des programmes de recherche dans un secteur appelé à un très large développement, l'étude des collections et du marché de l'art en France, des origines à nos jours.

Dans ce cadre, la Mission de la Recherche et de la Technologie a lancé en 1998, sous l'égide de la Mission pour l'INHA et avec l'aide d'un comité scientifique, deux appels à projets, l'un relatif au **dépouillement informatisé des catalogues de vente en France au XVIII^e siècle**, l'autre relatif à **l'établissement d'une base documentaire des sources de l'histoire de l'art de 1650 à 1750**, destinés aux universités et aux équipes publiques de recherche spécialisées dans le domaine de l'histoire de l'art. Il s'agissait également, dans les deux cas, de relancer une collaboration avec un partenaire étranger prestigieux, qui a une position éminente dans l'étude historique des collections artistiques, le *Provenance Index*, section du Getty Research Institute in the History of Art and the Humanities, dirigé par Burton B. Fredericksen.

Les deux lauréats des appels à projets furent respectivement :

1) *Dépouillement informatisé des catalogues de vente en France au XVIII^e siècle* : le Centre d'étude et de recherche sur le classicisme dans l'art moderne (CERCAM - Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3 ; UFR Histoire de l'art et archéologie) ;

2) *Bases documentaire sur les sources de l'histoire de l'art de 1650 à 1750* : le Centre de recherches sur l'histoire de l'art et de l'architecture modernes (CRHAAM = URA 1012 Paris IV-CNRS, future UMR André-Chastel).

Pour cette première tranche (1998), après consultation du comité scientifique :

- le **projet 1**, qui porte sur les œuvres d'art et les objets de collection passés en vente, sur les vendeurs et les acheteurs, sur les prix, ainsi que sur les commissaires-priseurs actifs durant la période concernée, a été limité aux années 1700-1770.
- le **projet 2**, réalisé en partenariat avec le Minutier Central des notaires (Centre historique des archives nationales), dirigé par Mme Andrée Chauleur, s'est concentrée sur les inventaires après décès d'artistes parisiens (peintres et sculpteurs), de 1680 à 1720. D'autre part, la MRT a pris en charge une partie des frais de microfilmage (25 000 F sur les 45 000 F TTC) des inventaires de la période concernée.

Dans la seconde phase (1999), il faudra :

- pour le **projet 1**, aborder la période 1771-1780, qui est la plus riche du XVIII^e siècle en catalogues de vente (330 selon le répertoire de Frits Lugt).

- pour le **projet 2**, a) traiter les inventaires après décès d'artistes parisiens (peintres et sculpteurs), de 1721 à 1750 ;

b) approfondir les dépouillements du Minutier central afin de repérer des inventaires d'artistes pour la période 1650-1679. Ce travail est indispensable, car cette tranche chronologique n'est pas couverte par les recherches de Mmes Fleury et Rambaud. Pour cela, des crédits de vacation (3 mois) seront nécessaires ;

c) reconduire les vacations au Minutier central (1 mois) pour préparer la campagne de microfilmage des inventaires (sortie des documents, vérification des microfilms, réintégration des documents) ;

d) prévoir des crédits de microfilmage pour les inventaires de la période 1721-1750, à un niveau au moins égal à celui de 1998.

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION ET SERVICE : Mission pour l'Institut national d'histoire de l'art

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

- 1- **Dépouillement informatisé des catalogues de vente en France au XVIII^e siècle**
2^{ème} tranche : 1771-1780

- 2- **Bases documentaires sur les sources de l'histoire de l'art de 1650 à 1750**
2^{ème} tranche : a) **1721-1750 (traitement des inventaires)**
 b) **1650-1679 (approfondissement des dépouillements du Minutier Central)**

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

- 1- **CERCAM / Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3**
Domaine universitaire - 33405 Talence Cedex

- 2- **CRHAAM / Université Paris IV**
1, rue Victor Cousin 75005 Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

- Minutier Central (CHAN) : **: participation aux frais de microfilmage (projet 2)**
- Provenance Index - Getty Research Institute in the History of Art and the Humanities (Los Angeles)
 : fourniture des microfilms et des tirages (projet 1), duplication des microfilms (projet 2)

DUREE DU PROJET : 4 ans minimum

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :		Total : 300.000 F TTC	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
1999		300 000 F	300 000 F

**CENTRE INTERREGIONAL DE CONSERVATION
ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE
(MARSEILLE)**

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90 Fonctionnement	200.000F	200.000F
34.98 90 Vacations	170.000 F	170.000 F
	AP	CP
Titre V : 56 98 Equipement	1.450.000 F	1.200.000 F
Soutien de programme		
Etudes		
Total	1.450.000 F	1.200.000 F
Titre VI : 66.98 Subventions de recherche		
Opérations de valorisation		
Total		

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III			
Titre IV			
Titre V			

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRE 34.98

DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.98 : (indiquer si les crédits sont déconcentrés)

Répartition des crédits	Nature des dépenses de fonctionnement
55.000 F	Frais de déplacement, frais de congrès
15.000 F	Documentation scientifique
50.000 F	Entretien matériel spécifique et achat de fournitures, matériel
50.000 F	Travaux photographiques, radiographiques et achat de consommables pour études laboratoire (photo, radio, chimie)

Autres crédits de fonctionnement :
(à titre indicatif)

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 :

Répartition des vacances	Nature du programme soutenu

Autres crédits de vacances : (à titre indicatif)

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRE 34 97 90

DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 : (indiquer si les crédits sont déconcentrés)

Répartition des crédits	Nature des dépenses de fonctionnement
55.000 F	Contrats de maintenance, déménagement de matériel
20.000 F	Petit matériel consommable de laboratoire(verrerie...)
65.000 F	Matériel informatique pour multimédia et réseau, logiciels
60.000 F	Equipement de sécurité et de protection (laboratoire, radiographie)

Autres crédits de fonctionnement :
(à titre indicatif)

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 :

Répartition des vacances	Nature du programme soutenu

Autres crédits de vacances : (à titre indicatif)

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN
DE PROGRAMME :**

EQUIPEMENT DU NOUVEAU LABORATOIRE

Le laboratoire entre dans sa phase active qui va se concrétiser par son emménagement dans ses nouveaux locaux prévue au courant 1999.

Cet emménagement et la création effective du laboratoire nécessite de prendre en compte tout l'équipement nécessaire à son fonctionnement. L'achat de certains équipements très onéreux ne peut être pris en 1999 (ex. : équipement pour la réalisation de radiographies X).

Dans un premier temps, il est nécessaire, à l'occasion de son ouverture, d'équiper le laboratoire de petit matériel et appareil de base, d'appareillage scientifiques indispensables pour, d'une part, répondre au mieux aux demandes d'étude et de recherche adressées aux sections « Couche picturale et support » et « Conservation préventive » du laboratoire et, d'autre part, de développer des collaborations avec des laboratoires marseillais (CNRS, laboratoire de la police scientifique) intéressés par des échanges en temps machine, ce qui nous permet d'accéder à certains matériels comme les microscopes électroniques. Le laboratoire a besoin d'acquérir :

- 1) des équipements de base (loupe binoculaire, balance,...), une enceinte climatique (étude du comportement de matériaux contemporains, de matériaux utilisés en restauration...), une spectrocolorimètre,
- 2) diffraction des rayons X

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

- 1) Bioblock (ou équivalent)
- 2) Siemens-Brucker (ou équivalent)

DURÉE :

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1999		1.450.000 F	1.200.000 F
2000			
2001			

recherche architecturale

groupe de programmes n° 7

LA RECHERCHE EN ARCHITECTURE

1998 ayant été l'année du renouvellement qui a vu, outre l'instauration du nouveau comité consultatif de la recherche architecturale, le lancement d'un nouveau programme scientifique pluriannuel dans le cadre duquel sont habilitées au niveau national 42 laboratoires et équipes de recherche des écoles d'architecture, 1999 sera l'année de l'approfondissement que symboliseront l'élaboration d'un schéma stratégique et le lancement d'un appel d'offres sur la ville.

1- Un schéma stratégique, pour servir de cadre au développement de la recherche architecturale et urbaine

Nourri des résultats du programme scientifique 1998-2001, le schéma stratégique national de la recherche architecturale et urbaine qui sera débattu au cours d'une prochaine séance plénière du CCRA a pour ambition de permettre à la direction de l'architecture et du patrimoine de disposer d'un outil de pilotage des priorités de la recherche dans les domaines de l'architecture et d'énoncer de manière dynamique ses priorités pour les années à venir.

Ce schéma devra ainsi :

- inscrire la recherche architecturale dans le schéma stratégique de la recherche du ministère de la culture et de la communication ;
- offrir à la direction de l'architecture et du patrimoine les moyens de voir ses priorités politiques émerger en termes de questionnements dans le dispositif de la recherche scientifique des écoles d'architecture ;
- permettre une meilleure lisibilité de l'offre en matière de recherche architecturale dans les écoles d'architecture ;
- développer de nouveaux pôles de compétence et constituer des synergies efficaces entre les pôles de recherche existants ;
- afficher les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce schéma, tant en termes de ressources humaines qu'en termes de moyens financiers.

2- Un appel d'offres, pour développer les synergies dans le domaine de la recherche sur la ville au sein du ministère de la culture et de la communication

Dans le cadre du renouveau de la politique incitative décidée dans le domaine de la recherche en architecture, sera lancé en 1999 un premier appel d'offres dont le thème sera sur la ville.

Cet appel d'offres, auquel participeront le service de l'Inventaire et la mission du patrimoine ethnologique de la direction de l'architecture et du patrimoine ainsi que le plan « Urbanisme, Construction et Architecture » (PUCA) du ministère de l'équipement, permettra à ces services de recherche de rassembler leurs moyens pour lancer une réflexion articulée entre l'architecture et l'urbanisme sur la question essentielle aujourd'hui pour appréhender la réalité de l'espace construit et rechercher de nouvelles modalités de faire, celle des échelles, et ce, dans les domaines de la conception, des acteurs et du projet urbain.

Cet appel d'offres devrait ainsi permettre au ministère de la culture et de la communication d'apporter sa contribution scientifique aux interrogations dont la ville est aujourd'hui l'enjeu.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90 Fonctionnement 31.90 90 Vacations	1 055 000 F	
	AP (hors reports)	CP (hors reports)
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme Etudes		
Total	250 000 F 250 000 F	609 000 F 609 000 F
Titre VI : 66.98 Subventions de recherche Opérations de valorisation	6 460 000 F 840 000 F	6 460 000 F 840 000 F
Total	7 300 000 F	7 300 000 F

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III	36.60	2 150 000 *	fonctionnement complémentaire de la recherche

* crédit sollicité

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRES 34 97 90 ET 31 90 90

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 : (indiquer si les crédits sont déconcentrés)

Répartition des crédits	Nature des dépenses de fonctionnement
500 000 F	élaboration et publication de la revue « les cahiers de la recherche architecturale »
430 000 F	raccordement des formations de recherche des écoles d'architecture au réseau INTERNET
50 000 F	études et expertises menées dans le cadre de la préparation du schéma stratégique de la recherche architecturale
50 000 F	élaboration de l'annuaire de la recherche architecturale
25 000 F	fournitures
1 055 000 F	total

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 :

Répartition des vacations	Nature du programme soutenu

Autres crédits de vacations : (à titre indicatif)

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

RECHERCHE ARCHITECTURALE

(chapitre 56.98)

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE
PROGRAMME :**

OPERATIONS PROGRAMMEES EN 1998 ET REPORTEES EN 1999

Il s'agit :

- d'une part, des contrats de recherche incitatifs à lancer dans le cadre d'un **appel d'offres sur la ville** (500 000 F) ;
- d'autre part, d'actions de valorisations de la recherche architecturale entrant dans le cadre de la politique de constitution d'une série de **CD Roms sur l'architecture** (218 000 F) ;
- enfin, du financement des **expertises scientifiques** aux fins d'évaluation des formations de recherche commandées dans le cadre du programme de recherche pluri-annuel 1998-2001 (40 000 F).

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

- 1) divers chercheurs ou équipes de recherche pluridisciplinaires
- 2) écoles d'architecture et divers façonniers
- 3) diverses personnalités scientifiques

DURÉE : 1999

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1999		(à déterminer)	
2000			(à déterminer)
2001			

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN
DE PROGRAMME :**

CONTRATS DE RECHERCHE ACCORDES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RECHERCHE
1998-2001

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

- Chercheurs ou équipes de recherche

DURÉE : 1999

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1999		150 000 F	
2000			150 000 F
2001			

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN
DE PROGRAMME :**

VALORISATION DE LA RECHERCHE - CD ROM

Poursuite de la politique de constitution d'une série de CD-ROM à partir des travaux de recherche menés par les formations de recherche des écoles d'architecture.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

- écoles d'architecture et divers façonniers

DURÉE : 1999

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
1999		100 000 F	
2000			100 000 F
2001			

RECHERCHE ARCHITECTURALE

SUBVENTIONS DE RECHERCHE

(chapitre 66.98)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

**SOUTIENS DES PROGRAMMES DES EQUIPES ET LABORATOIRES DE
RECHERCHE DES ECOLES D'ARCHITECTURE HABILITES DANS LE CADRE DU
PROGRAMME DE RECHERCHE 1998-2001**

Il s'agit des subventions de fonctionnement versées aux formations de recherche des écoles d'architecture habilitées dans le cadre du programme de recherche 1998-2001 pour leur permettre de mener à bien leur programme scientifique.

Ces subventions sont versées aux écoles d'architecture par acomptes, le premier au premier trimestre, le second au cours du second semestre à l'appui du compte d'emploi de la subvention versées l'année précédente.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

écoles d'architecture

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET :1999

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999		4 810 000 F	4 810 000 F
2000			
2001			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

**EQUIPEMENT DES EQUIPES ET LABORATOIRES DE RECHERCHE DES ECOLES
D'ARCHITECTURE HABILITES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE
RECHERCHE 1998-2001**

Il s'agit de la poursuite de la politique de remise à niveau et de développement informatique des formations de recherche des écoles d'architecture habilitées dans le cadre du programme de recherche 1998-2001.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

écoles d'architecture

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET :1999

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999		800 000 F	800 000 F
2000			
2001			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

RESEAUX SCIENTIFIQUES

Cette politique vise à aider le fonctionnement et le développement des réseaux de chercheurs et de formation de recherche nationaux et internationaux constitués dans divers domaines prioritaires de recherche.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

écoles d'architecture et autres établissements d'enseignement et de recherche

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET :1999

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999		500 000 F	500 000 F
2000			
2001			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

**VALORISATION DE LA RECHERCHE - AIDES A L'EDITION D'OUVRAGES
SCIENTIFIQUES**

Cette politique comporte trois volets :

- 1) aides pour la publication d'ouvrages récents dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage (notamment thèses de doctorat des enseignants et étudiants des écoles d'architecture) ;
- 2) aides pour la traduction en français d'ouvrages étrangers de référence ;
- 3) soutien d'initiatives propres à favoriser le rayonnement de l'architecture moderne et contemporaine par l'édition d'ouvrages grands publics

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

- écoles d'architecture et divers éditeurs

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET :1999

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999		420 000 F	420 000 F
2000			
2001			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

POLITIQUE INCITATIVE DE RECHERCHE

Cette politique menée en partenariat notamment avec le ministère chargé de l'équipement vise à lancer en 1999 un premier appel d'offres de recherche incitative qui portera sur la ville et ses enjeux patrimoniaux ainsi qu'en termes de projet architectural.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

- chercheurs des écoles d'architecture et diverses équipes de recherche pluridisciplinaires

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

Ministère de l'équipement

DUREE DU PROJET :1999

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999		400 000 F	400 000 F
2000			
2001			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XXEME SIECLE

Il s'agit d'une participation financière versée à l'Institut français d'architecture pour le recueil, le traitement scientifique et la valorisation des fonds d'architecture contemporaine conservés par l'IFA.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

- Institut français d'architecture

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

Direction des archives de France

DUREE DU PROJET :1999

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999		200 000 F	200 000 F
2000			
2001			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

(ou de l'appel d'offres ou de l'opération)

COLLOQUES ET SEMINAIRES SCIENTIFIQUES

Cette politique vise à aider les écoles d'architecture ou d'autres établissements d'enseignement et de recherche à organiser des colloques et séminaires.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

(Nom et adresse)

- écoles d'architecture et autres établissements d'enseignement et de recherche

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

(indiquer leurs apports respectifs)

DUREE DU PROJET :1999

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
1999		170 000 F	170 000 F
2000			
2001			

LISTE DES ABREVIATIONS

ACROE	: association pour la création et la recherche sur les outils d'expression
AFAN	: association pour les fouilles archéologiques nationales
AP	: autorisation de programme
BCRD	: budget civil de recherche et développement
BnF (BN)	: bibliothèque nationale de France
BPI	: bibliothèque publique d'information
CEA	: commissariat à l'énergie atomique
CESR	: centre d'études supérieures de la Renaissance
CFHA	: comité français d'histoire de l'art
CICRP	: centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine
CMBV	: centre de musique baroque de Versailles
CMR	: conseil ministériel de la recherche
CNAC-GP	: centre national d'art et de culture Georges Pompidou
CNC	: centre national de la cinématographie
CNL	: centre national du livre
CNMHS	: caisse nationale des monuments historiques et des sites
CNP	: centre national de préhistoire
CNRA	: conseil national de la recherche archéologique
CNRS	: centre national de la recherche scientifique
CNSMDP	: conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
CP	: crédit de paiement
CRCDG	: centre de recherche sur la conservation des documents graphiques
CSI	: cité des sciences et de l'industrie
DAF	: direction des archives de France
DAG	: direction de l'administration générale
DAP	: délégation aux arts plastiques
DAPA	: direction de l'architecture et du patrimoine
DDF	: délégation au développement et aux formations
DEP	: département des études et de la prospective
DLL	: direction du livre et de la lecture
DMDTS	: direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
DMF	: direction des musées de France
DO	: dépenses ordinaires
DP	: direction du patrimoine
DRAC	: direction régionale des affaires culturelles
EP	: équipe postulante (CNRS)
ERS	: équipe en restructuration (CNRS)
IMEC	: institut mémoire de l'édition contemporaine
INRIA	: institut national de recherche en informatique et automatique
INPG	: institut national polytechnique de Grenoble
IRCAM	: institut de recherche et de coordination acoustique/musique
ITA	: ingénieurs, techniciens administratifs
LFI	: loi de finances initiale
LRMF	: laboratoire de recherche des musées de France
LRMH	: laboratoire de recherche des monuments historiques
MAC	: musée des arts et des civilisations
MAN	: musée des antiquités nationales
MCC	: ministère de la culture et de la communication
ME	: ministère de l'environnement
MENRT	: ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie
ML	: musée du Louvre
MNATP	: musée national des arts et traditions populaires
MNHN	: muséum national d'histoire naturelle (MENESR)
MPE	: mission du patrimoine ethnologique
MRT	: mission de la recherche et de la technologie
MSH	: fondation maison des sciences de l'homme
SC	: sciences chimiques (CNRS)
SDA	: sous-direction de l'archéologie
SDIG	: sous-direction de l'inventaire général
SHS	: sciences de l'homme et de la société (CNRS)
SP	: soutien de programme
SPI	: sciences pour l'ingénieur (CNRS)
SRMF	: service de restauration des musées de France
UMR	: unité mixte de recherche (CNRS)
UMS	: unité mixte de service (CNRS)
UPR	: unité propre de recherche (CNRS)
URA	: unité de recherche associée (CNRS)
UPRESA	: unité propre de recherche de l'enseignement supérieur associée (CNRS)